ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le jeudi 4 mai 2017 — Vol. 44 N° 188

Étude des crédits du ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le jeudi 4 mai 2017 – Vol. 44 N° 188

Table des matières

Remarques préliminaires 1
Mme Christine St-Pierre 1
M. Stéphane Bergeron 3
M. Benoit Charette 3

Discussion générale 4

Adoption des crédits 30

Documents déposés 31

Autres intervenants

M. Guy Ouellette, président
M. André Drolet, président suppléant
M. Stéphane Bergeron, vice-président

M. Ghislain Bolduc
M. Jean Rousselle
M. Saul Polo

* M. Michel Robitaille, Les Offices jeunesse internationaux du Québec
* M. Jean-Stéphane Bernard, ministère des Relations internationales et de la Francophonie

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère de la Sécurité publique. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 4 mai 2017 — Vol. 44 N° 188

Étude des crédits du ministère des Relations internationales et de la Francophonie

(Dix-neuf heures trente et une minutes)

Le Président (M. Ouellette) : À l'ordre, s'il vous plaît! La Commission des institutions reprend ses travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2017-2018.

M. le secrétaire, il y a sûrement des remplacements.

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Boucher (Ungava) est remplacé par M. Bolduc (Mégantic); Mme Melançon (Verdun), par M. Billette (Huntingdon); M. Merlini (La Prairie), par M. Drolet (Jean-Lesage); Mme Montpetit (Crémazie), par M. Polo (Laval-des-Rapides); M. St-Denis (Argenteuil), par M. Habel (Sainte-Rose); et M. Jolin-Barrette (Borduas), par M. Charette (Deux-Montagnes).

Le Président (M. Ouellette) : Pour ceux qui nous ont suivis toute la journée au salon bleu, nous avons terminé les crédits de la Sécurité publique et, ce soir, nous faisons ceux des Relations internationales. Nous allons d'abord débuter... Bien, je veux souhaiter la bienvenue aux collègues, que j'ai vus il n'y a pas longtemps. M. le collègue de Deux-Montagnes, mon vice-président de la commission M. le député de Verchères. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve.

Mme la ministre, on a commencé à prendre l'habitude de finir notre période de crédits, à la Commission des institutions, ensemble. C'est une très bonne habitude que je vous encourage à continuer pour les autres années. Peut-être qu'on pourrait faire ça plus de bonne heure une autre année, là. Mais je sais que vous n'avez pas de contrôle sur notre horaire, mais je pense que tout le monde est très content que nous en soyons à... il y a quelques commissions qui roulent ce soir, mais que nous en soyons à la dernière journée des crédits du budget 2017-2018.

Remarques préliminaires

Nous allons immédiatement commencer, Mme la ministre, avec vos remarques préliminaires.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. C'est un grand plaisir pour moi d'être ici ce soir. Je pense que nous allons vous présenter une vision de notre ministère, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, qui est une vision très positive de ce que nous allons présenter au cours des prochaines années. Et je veux saluer évidemment la présence de mes collègues des oppositions officielles.

Également, je suis accompagnée de M. Jean-Stéphane Bernard, qui est sous-ministre, M. Jean-François Hould, directeur de cabinet, Mme Marie-Claire Ouellet, la chef du protocole et sous-ministre associée à la Concertation de l'action internationale et au protocole, M. Michel Lafleur, le sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales, M. Éric Théroux, le sous-ministre adjoint aux Politiques et affaires francophones et multilatérales, M. Daniel Cloutier, le directeur des ressources financières, contractuelles et immobilières, M. Sébastien Imbeau, directeur des ressources humaines, de la professionnalisation et du cheminement de carrière, M. Alain Olivier, le secrétaire du ministère, M. Michel Robitaille, directeur général de LOJIQ. Et évidemment le ministère est appuyé par toute une équipe de personnel dévoué qui travaille pour le rayonnement du Québec sur la scène internationale. Également, je veux saluer la présence de mes collègues députés, le député de Jean-Lesage, le député de Vimont, le député de Lac-Mégantic et le député de Rivière-des-Prairies.

Depuis ma nomination à titre de ministre des Relations internationales et de la Francophonie, en avril 2014 — le temps passe très vite — je me suis mandatée de porter l'action internationale du Québec plus loin et d'asseoir l'avenir du ministère sur des bases solides. Un investissement significatif, je pense que cela a été noté abondamment, dans notre action internationale et une nouvelle politique tracent la voie de l'année qui s'offre à nous.

En cette année de son 50e anniversaire, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie propose aux Québécois une action internationale à la fois dynamique et concrète, fondée sur la doctrine élaborée par l'ancien ministre Paul Gérin-Lajoie, établissant le principe que le Québec a la capacité d'agir à l'étranger dans ses domaines de compétence. C'est dans un contexte mondial marqué par... l'incertitude, dis-je, que le ministère a mené, au cours de la dernière année, une action internationale axée sur les intérêts du Québec et qu'il a développé sa nouvelle politique. D'ailleurs, cette nouvelle politique a été rendue publique il y a quelques semaines et elle est le fruit d'une vaste consultation. Et j'en suis très fière.

Pour appuyer cette dernière, le ministre des Finances, mon collègue, a annoncé un investissement additionnel de 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin de renforcer notre action. Ces sommes serviront notamment à accroître la présence et la visibilité du Québec à l'étranger, à mettre en oeuvre le volet international des grandes priorités gouvernementales et à renforcer la diplomatie québécoise. La situation mondiale nous le commande, certes, mais l'investissement dans nos relations diplomatiques est autant un geste garantissant la prospérité des Québécois que l'affirmation de notre identité et de nos valeurs.

Bien sûr, le débat autour des deux accords commerciaux majeurs que sont l'Accord de libre-échange nord-américain, l'ALENA, et l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne, là, qu'on nomme l'AECG, ou CETA, pour ceux qui utilisent l'acronyme anglophone, ont dominé nos efforts de représentation.

Depuis l'assermentation du président américain, M. Trump, 10 missions ministérielles ciblées ont eu lieu aux États-Unis et jusqu'à 20 autres missions sont prévues d'ici la fin de l'année. Je serai d'ailleurs lundi prochain sur le territoire américain. Depuis le début 2017, le premier ministre a reçu au Québec les gouverneurs du Vermont, du New Hampshire et s'est entretenu avec ceux du Maine, du Michigan, du Kentucky et de l'Indiana. Avec nos partenaires du gouvernement fédéral canadien et de l'Ontario, nous avons fait pression auprès des autorités américaines pour éviter la suppression de la Great Lakes Restoration Initiative, menacée par des coupes budgétaires.

D'ailleurs, M. le Président, vous êtes vous-même membre du caucus des élus des Grands Lacs et des provinces de l'Ontario et du Québec et vous avez aussi travaillé pour faire en sorte que les budgets pour l'année 2017 ne soient pas abolis. Nous allons continuer ce travail pour 2018, évidemment, les années à venir. Nous avons également convaincu nos partenaires new-yorkais de surseoir à l'application d'une clause «Buy America» à certains marchés publics de l'État. Nous nous réjouissons aussi que le budget pour la protection des Grands Lacs, évidemment, soit protégé cette année.

Le ministère s'est doté de plans d'action pour les États-Unis et pour le Mexique afin de mieux défendre les intérêts du Québec à la lumière des priorités de la nouvelle administration américaine. Nos huit représentations aux États-Unis et la Délégation générale du Québec à Mexico travaillent de concert à cette fin. Par ailleurs, sur le plan européen, nous avons également mené une action diplomatique concertée pour représenter les intérêts du Québec au plus haut niveau afin de convaincre nos partenaires européens de ratifier l'AECG ou le CETA. Ainsi, le premier ministre et l'ensemble des membres du Conseil des ministres ont effectué 12 déplacements ministériels dans les pays de l'Union européenne au cours de la dernière année. Je me suis rendue à Strasbourg, en février dernier, au moment de l'approbation de l'AECG par le Parlement européen. La ratification de l'AECG par les États membres de l'Union européenne sera un exercice long et complexe.

Nous suivons aussi de près la situation du Brexit et ses impacts. Avec ses sept représentations en sol européen, le Québec continuera à exercer une diplomatie d'influence en Europe pour favoriser l'adoption et la mise en oeuvre de l'accord. Au Québec, nous accomplirons aussi les étapes requises par la Loi sur le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour que le Québec puisse se déclarer lié à l'accord.

Au-delà des États-Unis et de l'Europe, le Québec s'est investi dans d'autres régions du globe qui sont prometteuses. Nous avons amorcé le développement de relations avec Cuba et comptons ouvrir une représentation du Québec à La Havane d'ici l'été. En Chine, le Québec a approfondi sa présence avec l'ouverture de l'antenne de Qingdao. Nous avons de grandes ambitions pour notre présence sur le territoire chinois. La représentation du Québec à Dakar, au Sénégal, a aussi ouvert ses portes et déployé son action en Afrique de l'Ouest. Je crois que le continent africain présente des occasions exceptionnelles pour le Québec. Nous avons un réseau de contacts important en Afrique francophone de par notre action soutenue au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que l'action menée au fil des ans par les organismes de coopération internationale du Québec. La représentation du Québec à Dakar constitue d'ailleurs la tête de pont d'une présence québécoise accrue.

• *(19 h 40)* •

Par ailleurs, le Québec a accueilli des dirigeants politiques de haut niveau au cours de la dernière année, qui ont tous rencontré le premier ministre du Québec. Il s'agit du premier ministre de la République française à l'occasion de la 19e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français, du premier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine lors de sa visite officielle au Canada et du président du Mexique, qui a effectué une visite officielle à Québec, une première depuis 25 ans.

En 2016-2017, nous avons aussi poursuivi l'action du Québec en francophonie, réitérant notre engagement en faveur de la mise en oeuvre des stratégies économique et jeunesse de la francophonie lors du sommet d'Antananarivo. Le Québec enverra aussi une délégation importante aux VIIIe Jeux de la Francophonie, à Abidjan, en juillet prochain, et je ferai partie de cette délégation. Le gouvernement du Québec a également collaboré étroitement avec l'UNESCO où le Québec est présent depuis 2006 au sein de la... délégation, dis-je, permanente du Canada pour organiser à Québec une conférence internationale de haut niveau sur Internet et la radicalisation des jeunes à l'automne dernier, et cette conférence a été un vif succès.

M. le Président, le Québec continue aussi à porter haut et fort le message de la lutte contre les changements climatiques. En 2016, j'ai confirmé la contribution de 6 millions de dollars du gouvernement du Québec au Fonds pour l'environnement mondial lors de la CDP 22 à Marrakech. Le premier ministre a lancé le Programme de coopération climatique internationale et l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques.

Nous avons, il y a quelques jours, rendu publique notre nouvelle politique internationale. C'est une politique, je le disais, qui est le fruit d'une vaste consultation. Il y a trois orientations très simples, mais qui disent tout : rendre les Québécois et les Québécoises plus prospères, contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire, promouvoir la créativité, la culture et le savoir-faire de la spécificité du Québec. Cette nouvelle politique internationale reconnaît en particulier que la mobilité des personnes, dont les jeunes, est essentielle au développement de la société québécoise et de sa prospérité. Et d'ailleurs, la semaine dernière, nous avons connu à Montréal un grand moment avec ce qu'on appelle la grande rencontre des entrepreneurs de la francophonie. Notre directeur général de LOJIQ est ici avec nous ce soir, peut-être qu'on pourra l'entendre en parler davantage. Ce fut un vif succès parce que des jeunes entrepreneurs de la francophonie, 104 jeunes entrepreneurs et entrepreneures d'une vingtaine de pays de la francophonie, sont venus s'inspirer ici du Québec et du dynamisme de nos jeunes.

Donc, M. le Président, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli au cours de la dernière année et nous allons avoir les moyens d'aller encore plus loin, d'aller encore plus haut au cours de la prochaine année. Et il me fera plaisir de répondre à... aux questions, dis-je, de mes collègues de l'Assemblée nationale. Merci beaucoup.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. Je reconnais maintenant le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : Merci, M. le Président. D'abord, je tiens à vous saluer. Vous savez à quel point j'ai grand plaisir à travailler à vos côtés. Je veux saluer le personnel de la commission, saluer la ministre, saluer son personnel politique, le personnel du ministère des Relations internationales, qui fait un travail formidable pour nous représenter sur l'ensemble de la planète. Je veux saluer mon collègue de la deuxième opposition, son collaborateur. Vous me permettrez de souligner au passage l'identité des personnes qui m'accompagnent. C'est une toute petite équipe, mais ô combien compétente. Alors, à gauche, Quentin Maridat, qui est conseiller et recherchiste aux relations internationales, derrière moi, Pier-Olivier Fortin, qui est attaché parlementaire à mon bureau, et j'ai le grand plaisir d'accueillir une stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui est à ma droite, Mme Ariane Godbout.

Vous savez, c'est une belle façon de conclure les crédits que de conclure aux Relations internationales. Pourquoi? Parce que, traditionnellement — et je sais de quoi je parle, puisque j'ai occupé cette fonction longuement au Parlement fédéral — les Relations internationales, les affaires étrangères sont un domaine qui revêt un caractère moins conflictuel. C'est toujours plus dans un esprit de collaboration, dans un caractère moins partisan que le travail s'effectue au niveau des relations internationales. C'est probablement d'ailleurs parce qu'on est plus consensuels et moins partisans que la ministre et moi avons été nommés à ces fonctions, à nos fonctions respectives, mais c'est donc une belle façon de conclure l'étude de crédits. Bien sûr, il y a des désaccords qui peuvent survenir ponctuellement, mais sur le fond, je pense que nous nous entendons tous et toutes, dans cette salle, quant à l'importance de la présence internationale, du rayonnement international du Québec. Et je pense que, sur cette base, nous pouvons travailler de façon constructive à tenter de faire rayonner le Québec toujours davantage partout à travers le monde.

Comme je le disais, il peut y avoir des désaccords. Nous avons vertement dénoncé, à certains moments, des coupures drastiques effectuées au ministère des Relations internationales, qui ont pu hypothéquer l'efficacité et le rayonnement du Québec à l'étranger. Nous avons dénoncé, à l'occasion, des nominations qui semblaient revêtir un caractère partisan et qui peuvent apparaître quelque peu décourageantes, démotivantes pour le personnel fonctionnaire du ministère des Relations internationales, qui s'investit depuis nombre d'années pour représenter le Québec à l'étranger. Mais on est capable de reconnaître également les bons coups. Lorsqu'on nous a annoncé un réinvestissement, bien, c'est quelque chose qu'on doit saluer, et on va avoir l'occasion d'en reparler dans quelques instants. Lorsqu'on nous parle de l'ouverture d'un bureau à Dakar, c'est quelque chose qu'on doit saluer, puis on aura certainement l'occasion d'y revenir également.

Alors, tout cela pour dire que, lorsque la ministre a eu la délicatesse de nous inviter, mon collègue de la deuxième opposition et moi-même, pour nous présenter la nouvelle politique internationale du Québec, dans cet esprit de collaboration, on a échangé sur toute une série de choses. Et je me suis permis... Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'avoir de réserve et chercher à garder la propriété des bonnes idées lorsque l'objectif, c'est de faire rayonner le Québec. Et je disais à la ministre que moi, je trouvais important de capitaliser toujours davantage sur la présence, sur le territoire québécois, de diasporas provenant de partout à travers le monde, sans nécessairement avoir à composer avec les conflits de ces diasporas dans leurs pays respectifs, mais ils ont des contacts et ils sont des relais pour le Québec.

Et il faut apprendre également à travailler avec la diaspora québécoise à l'étranger, et je lui disais : Pourquoi ne pas... tu sais, on ne roule pas sur l'or, même si on ajoute un 100 millions sur cinq ans. Pourquoi ne pas envisager la possibilité de nommer des délégués honoraires? Donc, permettre de capitaliser sur la présence à l'étranger de Québécoises et Québécois qui pourraient servir de relais pour le gouvernement du Québec. Alors, je pense que la ministre a compris que c'est dans un esprit de collaboration que je compte travailler. C'est ce que je lui avais dit lorsqu'elle a eu la gentillesse de me téléphoner après ma nomination comme porte-parole aux relations internationales : C'est dans un esprit de collaboration que je compte travailler.

Je regrette parce que, comme je le disais, il arrive à l'occasion où on peut avoir des désaccords, je regrette de n'avoir pas... que notre formation politique n'ait pas été associée plus étroitement à la réflexion puis à la construction de la nouvelle politique internationale du Québec. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire, et j'offre donc à la ministre ma collaboration pour construire là-dessus pour la suite des choses.

Alors, si vous le voulez bien, M. le Président, je garderais le reste de mon temps pour le répartir sur nos deux blocs.

• *(19 h 50)* •

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Verchères. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, M. le Président. C'est un plaisir de vous retrouver ce soir. Tout d'abord, mes premiers mots pour remercier également la ministre pour sa présence, pour se prêter à ce jeu qui est important pour notre démocratie. Toujours un petit peu challengeant par moments que de subir les questions de l'opposition, mais l'exercice lui-même, il est sain, il est nécessaire. Et, dans le cas du ministère qui nous occupe ce soir, c'est certainement, comme le disait mon collègue de Verchères, un des beaux ministères du gouvernement du Québec, peu importe sa couleur au fil des années. C'est un ministère qui a permis au Québec d'exprimer sa spécificité, mais également assurer son développement, et ce, à

tous les points de vue, autant économique, culturel. Bref, un beau ministère, une belle responsabilité qui vous incombe. Et, naturellement, il y a des questions qui viennent avec, mais ce sera un plaisir d'échanger sur cette base ce soir.

Aussi, saluer les personnes qui vous accompagnent, des gens qui, au quotidien, s'assurent du bon fonctionnement du ministère. Saluer mes collègues députés de la partie gouvernementale, mon collègue de Verchères également, les gens qui l'accompagnent aussi. Et ce soir je suis accompagné d'un stagiaire qui est à sa toute première expérience à l'Assemblée nationale, donc, David Beaudry-Bourbonnais, que je remercie également de sa présence. Bref, ce sera un plaisir. Trois heures. Une belle façon, mon collègue de Verchères le mentionnait, de conclure l'exercice des crédits.

Et, avant de pouvoir questionner ou, sinon, dialoguer avec la ministre et ses gens, peut-être souligner un beau geste. Et encore une fois je reprends les mots de mon collègue de Verchères. Effectivement, il y a quelques jours à peine, on a eu l'occasion de se rencontrer à la veille du dévoilement de la nouvelle politique des Relations internationales du Québec. Et c'est certainement une belle façon de maintenir un contact constructif parce qu'effectivement c'est un ministère qui est, ma foi... qui suit, dans le temps, une certaine logique, une certaine volonté de bien faire, peu importe ses titulaires, là, au fil du temps. Donc, merci pour ce geste, et ce sera un plaisir d'échanger avec vous.

Et, M. le Président, je vous demanderais, dans la mesure du possible, de reporter les minutes qui me restent pour les échanges avec la ministre.

Le Président (M. Ouellette) : C'était déjà prévu, M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci bien.

Discussion générale

Le Président (M. Ouellette) : Merci, chers collègues, de vos remarques préliminaires. On commence, effectivement, immédiatement la période d'échange avec M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Je vous remercie, M. le Président. Notre collègue de Deux-Montagnes a bien signalé que les crédits sont un exercice très important. Il ne faut jamais oublier que les Patriotes ont mené la lutte pour un gouvernement véritablement démocratique et responsable, faire en sorte que ce soient les élus qui décident de l'attribution des deniers publics, de l'argent pris à même les poches des contribuables. Alors, ça, c'est une grande victoire des Patriotes. Et le gouvernement responsable, qui est un gouvernement qui doit rendre compte aux élus de son administration... Et c'est un peu dans cet esprit que s'inscrit l'exercice des crédits. Et voilà, donc, nous nous retrouvons donc dans cet exercice de crédits.

Mais vous me permettrez de profiter de l'actualité pour poser une question, qui, je pense, s'impose, puisqu'une décision importante sera prise par la population de la France, qui revêt une grande importance pour le Québec, traditionnellement, historiquement.

Les Français, les Françaises seront appelés, ce dimanche, à se donner un nouveau président, une nouvelle présidente. Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, il n'y a pas si longtemps, s'étaient longuement préparés à l'élection américaine et à l'éventualité de l'élection de Donald Trump, qui s'est avérée être un fait. Il a bel et bien été élu. Et depuis nous devons composer... Puis la ministre faisait référence à la décision de couper dans les programmes concernant la santé des Grands Lacs, et ça, c'est une décision qui a des incidences très importantes pour nous, notamment au niveau de la possible prolifération des carpes asiatiques. Donc, il y a toutes sortes d'implications pour nous, des décisions qui sont prises par notre voisin du Sud. Et la présence internationale, et la présence tout particulièrement aux États-Unis, du Québec va revêtir une importance capitale, accrue, décuplée au cours des prochaines semaines, des prochains mois, des prochaines années.

Alors, ma question, fort simple, à la ministre : Comme nous nous étions préparés à une éventuelle élection de Donald Trump, est-ce que le gouvernement du Québec se prépare à une éventuelle élection de Marine Le Pen à la présidence de la République française?

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Vous comprendrez évidemment que nous allons être un peu, je dirais, en retrait de tout ce qui se passe parce que nous voulons que les Français, évidemment, aillent aux urnes et nous ne voulons pas nous immiscer dans les résultats de l'élection. Évidemment, nous suivons la situation de près. Nous avons une délégation générale à Paris, qui est là depuis, évidemment, de nombreuses années, qui suit de très, très près tout ce qui se passe sur le plan politique là-bas. Et nous allons évidemment... dimanche, lorsque les résultats seront sortis, nous allons commenter.

Ce que nous avons dit depuis le début, c'est que, le gouvernement du Québec, et je pense que l'histoire a toujours montré que c'était notre façon de penser, nous sommes en faveur du libre-échange, nous sommes en faveur de l'ouverture des marchés. Nous avons notre vision là-dessus, et ce que nous, nous disons, c'est que, s'il le faut, bien, nous irons évidemment prendre le bâton du pèlerin pour aller expliquer notre argumentaire là-dessus. Nous l'avons fait dans le cas de l'AECG. On avait vu qu'il y avait de la résistance au Parlement européen sur cet accord, qui est vraiment important pour le gouvernement... non seulement pour le gouvernement du Québec, pour le Québec et également pour le Canada. Donc, notre priorité, c'est vraiment de dire à nos amis français... Bien, l'ouverture des marchés, on a toujours dit que c'était ce que nous proposons, nous en faisons la promotion.

Et nous allons, bien sûr, laisser la démocratie parler. Je pense qu'il serait inconvenu, ce soir, de dire que nous appuyons tel candidat ou tel candidat parce que ce n'est pas la chose que nous devons faire. Nous devons avoir un certain

devoir de réserve. Mais en même temps je pense que les gens savent que le Québec a toujours fait la promotion du libre-échange. Et, si jamais il se produisait que la personne qui est élue n'ait pas la même vision, bien, nous allons travailler très, très fort pour dire à quel point c'est important non seulement pour le Québec, parce que ça ouvre un marché de 500 millions, l'accord de libre-échange, mais aussi... 500 millions de personnes, mais aussi, c'est bon pour les Européens et la France, qui est notre premier marché de ce côté-là. Et, si ça ouvre les marchés publics, alors c'est important.

Le Président (M. Drolet) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Je veux que la ministre me comprenne bien, là. Il y a deux choses. Il y a prendre position. Et, de côté-là, je vous... en tout cas, je me dis qu'elle devrait se sentir dédouanée dans la mesure où le premier ministre du Canada a lui-même exprimé le souhait qu'Emmanuel Macron soit élu. Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale a exprimé le souhait qu'Emmanuel Macron soit élu. Et le premier ministre n'avait pas hésité à qualifier le chef de l'opposition de chef d'un parti d'extrême droite et populiste, s'étant fait remettre à l'ordre assez sèchement, d'ailleurs, par le premier ministre français parce que l'extrême droite, si on la retrouve ici, vraiment, il faut remettre ça en perspective par rapport à ce qui se passe en France actuellement. Alors, justement, ça, c'est une première chose, de se prononcer par rapport à l'élection française. Et, comme je le disais, la ministre devrait se sentir dédouanée.

Mais ce n'est même pas ce que je lui demande. Je lui demande : Est-ce que le gouvernement du Québec se prépare à l'éventualité de l'élection de Marine Le Pen, chef du Front national, parti d'extrême droite français, pour éventuellement réagir, le cas échéant?

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Absolument que nos équipes se préparent, comme elles doivent le faire. En fait, c'est leur travail de le faire. C'est d'avoir une bonne connaissance de ce qui se passe sur le territoire, avoir des contacts, développer ce réseau de contacts, qui est si important, et comme on l'a fait aussi avant l'élection du président américain. Nos délégations, nos bureaux aux États-Unis avaient tout en main lorsque... Le lendemain de l'élection, nous étions en visioconférence et on était capable d'analyser, sur chacun des territoires, ce qui s'était passé, et comment nous allions faire... comment nous allions agir dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. Alors, c'est clair que notre déléguée générale, Mme Line Beauchamp, là-bas, et son équipe se préparent.

Nous allons évidemment respecter le choix des Français. Mais, encore une fois, je pense que, si... Vous voyez, dans les messages, l'AECG, l'accord de libre-échange, l'Union européenne, l'ouverture des marchés, l'ouverture également sur l'immigration, l'accueil des réfugiés. Je pense qu'on donne pas mal le bouquet de ce que l'on pense. Mais en même temps, encore une fois, il faut être un peu prudents, puis je pense qu'il faut avoir un certain devoir de réserve.

Mais soyez rassuré que nous sommes prêts à toute éventualité, et nos équipes sur le terrain sont vraiment, vraiment à pied d'oeuvre pour développer tous les contacts possibles parce qu'il faut, dans ces situations... quelle que soit la situation, il faut développer des contacts sur... Et aussi la délégation générale, là, du Québec à Paris a produit une analyse détaillée sur le fonctionnement du Front national, donc sa structure, ses projets, ses politiques. On est capables d'analyser dans les détails les programmes, les projets. Puis la délégation connaît les principaux dirigeants. Donc, elle serait prête à agir si jamais Mme Le Pen était élue dimanche.

Le Président (M. Drolet) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

• *(20 heures)* •

M. Bergeron : Alors, la ministre ne le dit pas, mais elle le laisse entendre clairement. Donc, je comprends que le gouvernement du Québec ne souhaite pas l'élection de l'extrême droite en France. Mais je me suis permis de le dire, puisque la ministre ne veut pas aller jusque-là.

Puisqu'on parle de relations avec la France, lors de la visite de Manuel Valls, le premier ministre français, au Québec, outre le fait qu'il ait ramené à l'ordre le premier ministre du Québec sur sa conception du populisme et de l'extrême droite, qui n'avait rien à voir avec ce qui pouvait se passer ici, il a dit : Je suis un républicain, un démocrate, un homme de gauche. Je suis un fervent féministe, partisan de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et toute comparaison avec les positions populistes m'est insupportable. Respectez la France. Alors, le message était on ne peut plus clair. Mais un des irritants que Manuel Valls est venu soumettre à notre attention, c'est celui concernant l'application des ARM, par exemple, touchant les infirmières au CHUM. Et, pas plus tard qu'il y a quelques jours, on a reçu de la part du président du syndicat une indication qui était à l'effet que, si on n'appliquait pas la classification adéquate pour les infirmières françaises travaillant au CHUM, c'est parce qu'on n'avait pas l'argent pour le faire et que, si on devait prendre de l'argent pour appliquer les bonnes classifications pour les infirmières françaises, bien, il faudrait couper sur les services.

Alors, puisqu'il s'agit d'un irritant avec le gouvernement français, la ministre ne pourrait-elle pas voir avec soit le Trésor, les Finances, la Santé pour qu'on puisse régler rapidement cette problématique, qui constitue un irritant au point tel que le premier ministre Valls a soulevé cette question? Et on le sait parce que nous avons en main une lettre du chef de cabinet de Manuel Valls qui nous indique que la question a été directement abordée avec le premier ministre. Le problème, c'est que, depuis la visite du premier ministre français, il ne s'est rien passé.

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Alors, sur la question de la reconnaissance mutuelle, je pense que le problème... cette situation-là ne réside pas dans la reconnaissance du diplôme. La question réside dans la question syndicale avec les autorités

hospitalières, à quel échelon on les place. C'est la compréhension que nous avons de la question. Mon collègue... Bien, je montre le bureau, il n'est pas là, parce que c'est son bureau habituel. Mon collègue le ministre de la Santé est très au fait du dossier. Et, nous, évidemment, ce que nous voulons faire, c'est bien sûr faire en sorte que les Français et Françaises qui viennent ici, à qui on donne la reconnaissance du diplôme, l'équivalence, puissent être capables de travailler dans leur formation. Je pense que ça, c'est acquis. Cette reconnaissance mutuelle, évidemment, est un immense succès, puisque c'est plus de 2 200 quelques personnes qui ont obtenu leur reconnaissance depuis l'entrée en vigueur de l'accord.

Ce dossier-là, évidemment, relève du... Je n'essaie pas d'envoyer la responsabilité ailleurs, mais relève vraiment des autorités hospitalières et du syndicat, comment on les place, là, dans l'échelon. Mais, pour ce qui est de la reconnaissance de leur diplôme, ces infirmières ont la reconnaissance de leur diplôme.

Le Président (M. Drolet) : Merci. Donc, M. le député.

M. Bergeron : Une reconnaissance qui ne se traduit pas dans les faits, c'est l'équivalent de ne pas reconnaître le diplôme. Or, si le diplôme était bel et bien reconnu, le premier ministre Manuel Valls ne se serait pas donné la peine de soulever la question avec le premier ministre du Québec. Alors, c'est donc dire qu'on peut se gargariser de dire que le diplôme est reconnu, mais, dans les faits, il ne l'est pas parce que les conditions de travail dans lesquelles opèrent ces infirmières ne correspondent pas au degré de qualification qu'elles ont, et donc elles méritent un traitement qui est différent de celui qu'elles obtiennent présentement. Or, on a réglé pour la plupart des infirmières françaises dans le réseau, mais il reste quelques poches de résistance, et le CHUM est l'une des poches les plus importantes de résistance. Et je comprends que la ministre nous dise que ça ne relève pas de sa responsabilité, mais j'imagine qu'ils se parlent à l'intérieur de ce Conseil des ministres, et, puisque c'est un irritant majeur avec notre principal partenaire en Europe qu'est la France, je pense que ça vaudrait la peine qu'on essaie de régler cet irritant, d'aplanir les aspérités, et ce, le plus rapidement possible.

Le Président (M. Drolet) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Vous avez raison, et ce qu'on me dit, c'est que le dossier des infirmières a été traité en priorité, et des ajustements ont déjà été apportés. C'est ce qu'on me donne comme information. Le problème actuel est un ajustement syndical. Mais sachez, et je prends l'engagement que nous irons aux nouvelles pour savoir où on en est rendu, mais, vraiment, ça semble demeurer du domaine, là, entre l'employeur et le syndicat. Cependant, je reconnais ce que vous me dites. Je ne veux pas non plus dire que je n'ai pas la responsabilité dans ce dossier parce que c'est un dossier important. Il y a eu 1 040 infirmières qui ont été reconnues depuis que l'accord est entré en vigueur, donc c'est important.

Il y a un autre dossier qui avait été abordé par M. Valls, et je vous l'annonce, et on a travaillé très fort là-dessus, on continue à travailler fort pour essayer de faire débloquer ce dossier-là, c'est le dossier des vétérinaires. Les vétérinaires français qui viennent ici peuvent enseigner à Saint-Hyacinthe, mais ne peuvent pas pratiquer la médecine vétérinaire, et on est face à un ordre qui ne veut pas faire de concession là-dessus. On travaille très fort auprès de l'ordre professionnel pour leur faire comprendre qu'on a tout intérêt à accueillir aussi dans l'ordre les vétérinaires... de reconnaître la formation des vétérinaires français, puisqu'on leur permet d'enseigner la médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. Il y a une incongruité là-dedans.

Mais je peux vous dire que, sur la question des infirmières, on va continuer... je vais m'informer davantage. Ce que je dis, par contre, ce que je réitère, c'est que leur diplôme au niveau de l'accord a été reconnu. Maintenant, les conditions de travail, il faut aller plus loin là-dedans. Je le reconnais et je vais faire mon possible pour qu'on puisse arriver à un dénouement de cette situation-là.

Le Président (M. Drolet) : On peut comprendre, Mme la ministre, que vous allez donner suite naturellement au député de Verchères concernant cette...

Mme St-Pierre : Oui.

Le Président (M. Drolet) : M. le député.

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Je remercie la ministre de sa réponse puis je la remercie d'avoir abordé la question des vétérinaires parce que c'était le prochain point que je voulais aborder. Effectivement, ça a été soulevé, ça a fait l'objet d'un long article dans *Le Devoir*. Les ministres Matthias Feklet Jean-Marc Ayrault sont intervenus concernant le dossier des vétérinaires, puis à sa face même il y a quelque chose de totalement incompréhensible qu'on aille chercher des vétérinaires français pour enseigner à nos futurs vétérinaires à Saint-Hyacinthe, mais que ces mêmes vétérinaires qui enseignent à Saint-Hyacinthe ne peuvent pas exercer la médecine vétérinaire sur le territoire québécois. Mais voyons donc! Ça n'a pas de bon sens. Ces gens-là enseignent à nos futurs vétérinaires qui vont exercer sur le territoire québécois, mais ils ne peuvent pas eux-mêmes exercer comme vétérinaires.

Mais, écoutez, à un moment donné, je comprends qu'il y a des résistances corporatistes, mais, à un moment donné, il y a une entente qui est signée entre deux États et que conséquemment...

Une voix : ...

M. Bergeron : ...oui, et que conséquemment il y a lieu que nos corporations sur le territoire se conforment à l'entente qui a été conclue entre deux gouvernements.

Et puis on pourrait parler également de la situation des médecins. Les médecins français sont également soumis à un stage d'adaptation, imaginez-vous, un stage d'adaptation. Il y a-tu quelque chose d'immédiatement opérationnel sur le territoire québécois qu'un... de plus opérationnel qu'un médecin français? Alors, comment se fait-il qu'on doive encore composer avec de telles résistances? Et ça vient pour ainsi dire miner la crédibilité de l'accord sur la reconnaissance mutuelle parce que nos vétérinaires, quand ils débarquent en France, ils peuvent exercer immédiatement. Nos médecins, quand ils débarquent en France, ils peuvent exercer immédiatement. Comment se fait-il qu'on n'est pas capables d'assurer la contrepartie, surtout qu'on a un problème de disponibilité de médecins actuellement au Québec? Alors, de grâce, il faut trouver un moyen de régler ça.

Le Président (M. Drolet) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Écoutez, la question des vétérinaires, moi, j'ai rencontré l'ordre des vétérinaires. Ma collègue ministre de la Justice également rencontre les ordres professionnels. Si vous avez la chance de les rencontrer, vous aurez peut-être plus de succès que nous. Mais c'est... je pense que tout le monde dit la même chose, c'est absolument non seulement incompréhensible, mais c'est gênant. Et, quand on nous demande d'expliquer ça... Vous savez, ils ont une indépendance, les ordres professionnels, c'est dans l'ordre des choses au Québec, des institutions. Mais à un moment donné c'est sûr qu'on fait face à des situations très gênantes, et on doit leur reporter le fardeau sur les épaules parce que nous, on a tout fait. On les a rencontrés, on essaie de leur faire comprendre. Et la balle est vraiment dans notre camp. On ne peut même pas dire aux Français : Bien, écoutez, c'est parce que c'est de votre côté que ça ne marche pas. C'est de notre côté que ça ne marche pas. Et, vous l'avez si bien souligné, je l'avais dit avant, les vétérinaires peuvent enseigner à l'institut à Saint-Hyacinthe et ils ne peuvent pas faire la médecine vétérinaire ici.

Sur les médecins, mon collègue... je ne peux pas dire M. Barrette, M. le ministre de la Santé est vraiment sur ce dossier-là. Tout le monde est conscient que là aussi il y a du travail à faire. On a aussi, dans la nouvelle politique, comme vous l'avez vu, l'intention de nommer trois émissaires dans trois domaines qui sont pour nous des domaines fort importants pour le Québec : un émissaire en changements climatiques, un autre sur la question des libertés individuelles, et un troisième sur la question de la mobilité. Un ou une.

Alors, la question de la mobilité, on veut signer des accords avec d'autres pays également. On a dans notre planche... sur notre planche à dessin, on a l'Italie, on a la Suisse, on a la Belgique, on a le Maroc. Alors, on veut avoir d'autres accords de reconnaissance mutuelle, et celui qui a été fait avec la France, c'est vraiment la pièce maîtresse, et on veut se servir de ce modèle-là pour leur dire : Écoutez, on est capables de continuer et d'avancer là-dessus.

Alors, évidemment, les irritants, ils sont peu nombreux, mais ils sont là, et un irritant, c'est un irritant de trop parce que, quand même, cet accord-là, c'est un succès pour plus de 2 200 quelques personnes. Mais il faut travailler sur la question des vétérinaires. Les infirmières, ça, c'est une question syndicale, mais on va garder un oeil là-dessus. Et la question des médecins, c'est aussi une question qui relève du ministère de la Santé.

• *(20 h 10)* •

Le Président (M. Drolet) : M. le député.

Mme St-Pierre : Et de la corporation des médecins.

Le Président (M. Drolet) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Bergeron : Bien, si on veut conclure avec d'autres pays, peut-être qu'on devra montrer patte blanche puis faire en sorte qu'on puisse paraître comme des vis-à-vis, des contreparties crédibles puis capables d'appliquer les mesures. Puis, à un moment donné, il faudra peut-être qu'on envisage, comme législateurs, de dire à certaines corporations qu'on est prêts à légiférer pour les amener à poser un certain nombre de gestes. S'ils ne veulent pas les poser, bien, peut-être que le Parlement devra s'organiser pour que ça soit fait.

Maintenant, justement, on parle beaucoup de négociations avec d'autres pays. L'année dernière, lorsqu'on a posé la question, on disait qu'il y avait le Maroc, il y avait la Suisse, la Belgique. J'ai l'impression qu'on est un petit peu «back to the future». On entend le Maroc, la Belgique, la Suisse. L'année dernière, lorsqu'on a posé la question où est-ce qu'on en était, on nous a répondu : Aucune démarche de négociation de nouvelle entente bilatérale n'est entreprise, n'est entreprise. Et là il y a eu une question qui a été posée par le chef de l'opposition, et là le premier ministre a dit : Oui, oui, oui! On a déjà fait du travail là-dessus. Alors, on a posé la question cette année : Qu'est-ce qui a été fait? Alors, on n'a rien reçu comme réponse à savoir qu'est-ce qui a été fait. Il n'y a aucune preuve qu'il y a quoi que ce soit qui a été fait. Ce qu'on nous a dit, c'est qu'il n'y a aucune nouvelle entente qui a été conclue.

Alors, ma question, simplement : Depuis l'année dernière, où on nous disait qu'il n'y a rien qui a été entrepris, et aujourd'hui, où on nous dit qu'il n'y a rien qui a été conclu, c'est-u possible de nous dire ce qui a été fait?

Le Président (M. Drolet) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : On a évidemment eu un travail à faire. J'ai eu un travail à faire auprès du Conseil des ministres, aller chercher un mandat, expliquer ce que je voulais faire, ce qu'on voulait faire au ministère des Relations internationales, ce que le gouvernement veut faire. Bon, il y a toutes sortes de processus en marche. On veut, je l'ai annoncé dans la nouvelle politique, on veut avoir une personne, un émissaire qui va être la personne qui va être chargée d'aller conclure ces accords-là. Est-ce que beaucoup, beaucoup de chemin a été fait? Non, je peux vous le dire. Mais est-ce qu'on a l'intention de le faire d'ici la fin de l'année 2017? La réponse est oui, et j'ai bien l'intention d'accélérer.

Aussi, il faut dire que tout ça passe aussi... On ne peut pas faire ça unilatéralement, là, il faut le faire avec les ordres professionnels, là. Alors, évidemment, ces accords-là ne seront pas de l'ampleur de l'accord qu'on a eu avec la France avec 100 quelques professions et corps de métier, mais il y a des professions sur lesquelles on pense qu'on est capable d'avoir des accords assez rapidement.

Dans votre intervention, vous n'avez pas parlé de l'Italie. L'Italie fait partie également des accords qu'on aimerait signer avec des ordres professionnels tels, par exemple, les ingénieurs. Mais nous avons la ferme volonté d'avancer là-dedans. Ce n'est pas quelque chose qui peut avancer à vitesse grand V parce qu'il faut engager des dialogues, il faut préparer le terrain, il faut que j'aille chercher mes mandats, il a fallu que j'aille chercher mes mandats, et tout ça. Donc, on va continuer. Et on est là-dessus. Puis on va avoir quelqu'un pas parce que le ministère n'est pas capable de le faire, mais, en même temps, accompagné par le ministère, quelqu'un qui va être concentré uniquement sur cette question-là.

Le Président (M. Drolet) : M. le député de Verchères, 45 secondes.

M. Bergeron : Oui. Bien, merci beaucoup, M. le Président. On débordera sur le prochain bloc. Mais, simplement dire, on a parlé du Maroc l'année dernière, on en a parlé. Cette année, on en parle encore. Je comprends, de ce que nous dit la ministre, que l'intention est ferme, l'intention est là, mais qu'il n'y a pas vraiment rien qui a été entrepris de concret jusqu'à présent.

Au-delà du Maroc, la question du chef de l'opposition touchait également la Tunisie, l'Algérie. On sait que nos concitoyens et concitoyennes du Maghreb, actuellement, subissent des taux de chômage absolument démesurés. Il n'y a pas de raison que, dans un pays où on est...

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député.

M. Bergeron : ...on est avec les taux de chômage avoisinant les six point quelques pour cent, ils aient encore des taux de chômage qui avoisinent les 20 %. Alors, on a quelque chose à faire là.

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député.

M. Bergeron : Il faut absolument travailler très fort pour réussir à faire en sorte que...

Le Président (M. Drolet) : Merci, M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Si vous voulez bien, M. le Président, on va le prendre sur le prochain bloc. J'aimerais entendre la ministre sur cette question.

Le Président (M. Drolet) : D'accord, merci. Mme la ministre. M. le député, oui.

M. Charette : Tout simplement, effectivement, il y a possibilité pour la ministre de répondre, mais après que le tour des interventions soit complété, de préférence.

Le Président (M. Drolet) : Merci, Mme la ministre. Vous pouvez répondre.

Mme St-Pierre : O.K. Alors, il y a des discussions qui sont entamées avec la Suisse. Je peux vous dire qu'on est, nous aussi, très conscients. Je suis députée d'une circonscription où j'en vois régulièrement, des gens qui viennent me dire : On me dit de venir ici, au Québec, on me dit de venir m'établir ici, puis je ne suis pas capable de faire reconnaître... Entre autres, j'ai vu une enseignante, elle était prête à s'en aller en Ontario parce qu'ici ça lui prenait je ne sais pas combien d'années pour être capable de pouvoir enseigner. Ça n'a pas de bon sens.

Donnons tous la main là-dessus parce qu'il va falloir, à un moment donné, qu'on fasse comprendre à certains ordres professionnels... Et l'année dernière, lorsqu'ils étaient tous réunis à Montréal, d'ailleurs, ça a été repris dans un article de journal parce qu'il y avait une journaliste dans la salle, ils étaient tous là, et on nous disait que c'était quasiment de l'imagination, le fait que quelqu'un qui a un diplôme soit chauffeur de taxi. Bien oui, ça existe. Et j'ai vu moi-même, j'ai rencontré un médecin algérien qui a été obligé de faire son cours d'infirmière, sciences infirmières. Beaucoup de respect pour les sciences infirmières, mais le monsieur, il pratiquait la médecine dans son pays. Alors, il a été obligé de... il revient ici, il n'est pas même pas capable de pratiquer la médecine, puis il faut qu'il aille... Et, pendant qu'il est à l'université, je lui demande : Bien, comment vous gagnez votre vie? Bien, il dit, je suis préposé aux malades la fin de semaine.

Ce n'est pas ça qu'on veut, là, et ce n'est pas le message qu'on veut envoyer. Et, je vous le dis, on travaille très fort, on fait des rencontres. Notre message est clair, et on veut faire débloquer ce dossier-là. Je vous dis : Ce dossier-là, on veut qu'il débloque. Et on va ouvrir, d'ailleurs, je vous l'annonce en primeur, un bureau au Maroc pour être capables d'être encore plus présents puis être capables d'aller sur le terrain encore plus pour discuter de ces questions-là.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Verchères. On s'en va à Mégantic. Heureux de vous retrouver, M. le député de Mégantic.

M. Bolduc : Merci, M. le Président. Je dispose de combien de temps?

Le Président (M. Ouellette) : Ah! 20 minutes.

M. Bolduc : 20 minutes?

Le Président (M. Ouellette) : À moins que vous vouliez que la réponse soit sur votre temps.

• *(20 h 20)* •

M. Bolduc : Non, non, M. le Président. Merci, M. le Président. On vous reconnaît ce soir, il me fait plaisir d'être là aussi. Je reconnais mes collègues de l'Assemblée, les collègues de l'opposition. Mme la ministre et votre équipe, il me fait plaisir d'être ici ce soir.

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour votre nouvelle politique, qui est très intéressante, d'ailleurs, et, quand on... Ce que j'aime particulièrement, c'est quand on dit : Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères à travers la mobilité et jeunesse, les relations commerciales et la prospérité responsable. Et vous nous avez donné un aperçu, dans votre introduction, des orientations. Ça sonne chez moi directement, puis je vais m'expliquer pourquoi, parce que le comté de Mégantic, qui est adjacent directement au Maine et New Hampshire sur une grande longueur, à peu près 125 kilomètres, a une industrie et une économie qui est très, très orientée vers le secteur américain. Près de la moitié des emplois du comté de Mégantic sont dans le secteur du bois, primaire, secondaire et tertiaire.

En plus, il y a les opérations forestières des forêts publiques, des forêts privées en grande partie, tout près de 80 % de la forêt privée, une vingtaine de pour cent de forêts publiques, et, en deuxième lieu, il y a aussi une grande industrie dans le granit qui fait énormément d'exportations sur le secteur américain, principalement à New York, Washington et Chicago. Et, en troisième lieu, il y a une industrie manufacturière très diversifiée qui, en vaste majorité, exporte sa production vers le réseau américain.

Donc, pour moi, les relations internationales, et pour l'importance que ça revêt dans le comté, c'est un enjeu fondamental, notamment celui de la forêt, actuellement, et du bois d'oeuvre. C'est un enjeu particulièrement sensible, puisque j'ai plusieurs productions de bois d'oeuvre dans le comté qui avaient pour objectif directement le marché américain et l'échange. Je dois expliquer un peu cet élément. L'échange qu'il y a entre ma région du Québec et le Maine en échange de bois et de matériaux de construction, c'est quelque chose qui n'est pas très visible, mais qui a une importance économique très significative.

Je donne un autre exemple : 75 % de l'industrie de transformation de bois de feuillus, de bois franc pour utiliser le terme courant, c'est du bois qui vient des États-Unis parce que la qualité du bois de feuillus au Québec n'est pas encore développée au point où on peut vraiment faire une transformation de haute valeur ajoutée. Donc, on importe de façon significative l'érable et le chêne principalement, et du pin aussi, des États-Unis pour la transformation dans le réseau québécois pour en partie l'exporter par la suite vers les États-Unis.

Donc, l'importance des relations internationales et la relation avec les États-Unis dans le comté de Mégantic, c'est un enjeu fondamental. C'est un enjeu de première importance. Et, pour y avoir passé personnellement 14 ans de ma vie, je peux dire que j'en connais quelques petites parties. J'ai d'ailleurs laissé tous mes enfants là, et mes petits-enfants, qui grandissent aux États-Unis. Donc, ça revêt pour moi un enjeu encore plus important dans la vie de tous les jours.

Il y a beaucoup, beaucoup d'ententes avec les États-Unis. On en a parlé de quelques-unes. On a parlé d'une entente avec la région des Grands Lacs, du droit de l'eau. On a parlé de la carpe asiatique. Les gens ne réalisent que mal l'enjeu que le problème de l'eau requiert aux États-Unis, et ils regardent au Nord, et on est riches. Quand je dis «on est riches» en eau, on ne regarde pas rien que les Grands Lacs. Pour ceux qui ont déjà suivi depuis longtemps... Rappelez-vous il y a quelques décennies, les Américains avaient parlé de prendre l'eau de la Baie-James et de faire un canal pour l'emmener au Mississippi.

Donc, ce genre de débat là, qui à l'époque semblait un peu utopique, O.K., est encore aujourd'hui dans leur tête, parce que, rappelez-vous il y a quelques années, quand le Mississippi était bas, ils avaient demandé de baisser le lac Michigan de huit pieds, donc deux mètres et demi, pour alimenter le Mississippi et permettre le trafic des barges dans le cours. Et c'était la troisième requête qu'ils faisaient à ce cours-là. Je crois que M. le Président comprend très bien le vocabulaire que moi, j'utilise.

Donc, ça, c'est un exemple de la, comment je dirais ça, de la relation qui existe avec notre frère du Sud. Et il est très, très important non seulement de se tenir debout, mais de maintenir avec eux une relation égalitaire fondamentale. Le cas des Grands Lacs en est un qui a une importance relative. Rappelez-vous du débat qu'il y a eu, c'est l'an dernier ou il y a deux ans, avec la petite municipalité dans le Wisconsin qui se sert de l'eau du lac Michigan et qui décharge via ses traitements d'égout dans le bassin de drainage du Mississippi, qui a généré un tollé de controverse sur la simple base que le bassin du Saint-Laurent est protégé et maintenu dans son intégrité. Et on a découvert que, pour une raison de comportements qui n'avaient pas été planifiés, mais qui faisaient que l'eau de cette municipalité-là était prise dans le lac Michigan et qu'elle était déversée via le système de traitement dans le Mississippi...

Donc, c'est un exemple de relations qu'il faut surveiller de près et maintenir dans un état que je dirais impeccable parce que ce genre de situation là peut dégénérer relativement facilement, et tout le bassin de drainage des Grands Lacs pourrait en être très conséquent. Donc, ça, c'est un enjeu.

Je me souviens aussi, pour avoir demeuré à Chicago pendant quelques années dans les années 70, où le lac Michigan ressemblait plus à une usine de traitement d'égout qu'à un lac, et heureusement pour nous et pour les Américains la moule zébrée, qui était une de ces espèces envahissantes qui a nettoyé les Grands Lacs... Quand je dis : Nettoyé les Grands Lacs, c'est inimaginable pour ceux qui avaient vu la situation dans le passé. Et maintenant, et maintenant, vous pouvez aller au bord du lac Michigan, à Chicago, et l'eau est d'un... impeccable. On peut voir le fond du lac à 30 pieds de profondeur. Donc, la relation avec les Américains sur les Grands Lacs, sur les espèces envahissantes... Puis là je viens de

mentionner la moule zébrée, il y en a de nouvelles qui sont en chemin. La carpe asiatique représente probablement, pour nos réseaux hydrographiques, un des plus grands risques. Et les Américains ont vraiment fait des efforts considérables sur le canal qui relie le lac Michigan, via les écluses, au Mississippi. Ils ont fait toutes sortes de barrières et de filets pour retenir et empêcher la carpe asiatique de pénétrer le réseau des Grands Lacs. Et, encore là, une autre preuve d'activité où la relation avec les Américains est fondamentale et très importante. La relation, comme je le disais, elle est bonne. Elle a une certaine fragilité, surtout en considérant l'ensemble des richesses dont on dispose. Donc, c'est un peu un des enjeux des Grands Lacs que je voulais mettre sur la table.

Un autre des enjeux, dont l'élection du président Trump nous a fait beaucoup de va-et-vient et d'inquiétudes, c'est celui de l'ALENA où on ne sait pas trop encore comment ça va se développer, quelle direction ça va prendre. Et j'ai des amis dans les États américains qui nous disaient, puis je vais essayer de l'interpréter avec précision de l'anglais au français, ils nous disaient : La robustesse de la démocratie américaine et de la Constitution va être vraiment mise à test sous la gestion de M. Trump. Donc, l'indépendance, encore là, de l'exécutif, du législatif et de la justice sera mise à test. Et l'ensemble des États américains... Et, pour moi, c'est quelque chose de très important dans le sens où nos relations avec les États, individuellement, ont une importance beaucoup plus grande maintenant qu'elles ne l'avaient dans le passé justement parce que M. Trump est à Washington. Et la plupart des États américains avec qui on entretient des relations constantes nous supportent dans le développement et le maintien de la relation que nous avons avec eux, comme on le voit souvent aussi dans les entreprises. Et Mme la ministre a parlé précédemment de ces échanges ministériels là qui se produisent de façon intensive actuellement justement pour assurer l'état du commerce et de l'économie qui se déroule actuellement.

Un autre segment, pour moi, qui est extrêmement important, puis je vais l'expliquer de cette façon, c'est celui de l'énergie. Il y a des enjeux extraordinaires qui sont en train de se développer aux États-Unis. Et je vais vous illustrer quelques propos à ce chapitre-là. J'essaie d'être bref parce que c'est très complexe. Le premier, c'est celui de la campagne électorale de M. Trump, qui disait qu'il allait relancer l'industrie du charbon. Il faut savoir, pour ceux qui sont un peu versés du côté énergétique, que la base de production énergétique aux États-Unis est basée sur le charbon. Et c'est un peu l'élément sur lequel M. Trump comptait pour relancer l'industrie du charbon. Ce qu'il n'avait pas évalué, c'est que, malheureusement, la moyenne d'âge de ces industries du charbon est de 55 ans. Et la fin de vie utile d'une usine de charbon, de production d'énergie, c'est 65 ans. Et, dans la décennie qui vient, la moitié de ces usines-là vont devenir désuètes et vont devoir être fermées. Donc, il va y avoir un problème assez sérieux.

• *(20 h 30)* •

Le deuxième élément de ce débat énergétique là, c'est le fait que, maintenant, ça coûte la moitié prix pour bâtir une usine d'énergie au gaz naturel avec un cycle combiné, une efficience de 80 % de rendements énergétiques. Et ça produit la moitié des gaz à effet de serre, donc une autre incidence. Donc, le rôle de la politique américaine fédérale via les États américains est un enjeu très, très, très important. Et toutes les relations qu'il nous faut établir et maintenir vont avoir un effet direct sur l'économie du Canada et du Québec.

Un dernier enjeu sur l'énergie, rapidement, c'est celui des centrales nucléaires. Peu de gens comprennent. Je l'ai mentionné hier soir, ils sont en train de démarrer quatre nouvelles centrales nucléaires, une en Géorgie, une au Tennessee et deux en Caroline. Et il y a, actuellement au département de l'Énergie, des unités modulaires de 300 mégawatts qui sont pour approbation, et on s'attend à ce qu'elles soient approuvées d'ici 2018, ce qui représenterait un élément étalon pour la reconstruction d'une structure nucléaire sur le réseau américain. Donc, ça, c'est important.

De plus, pour ceux qui sont familiers avec le domaine énergétique américain, l'Université du Maine a mis, dans le golfe du Maine l'automne passé, cinq éoliennes de 6 mégawatts chacune, donc 30 mégawatts d'éoliennes marines pour commencer à construire un réseau d'énergie d'approvisionnement sur la côte Est américaine. Le Massachusetts se prépare à en mettre des centaines actuellement au large de Cape Cod. Puis on peut s'attendre à un changement très, très fondamental parce que, dans les plans énergétiques aux États-Unis, on parle de mettre actuellement près de 300 000 mégawatts, ça représente sept fois la production énergétique du Québec en éoliennes marines, une grande partie dans le golfe du Mexique et le reste le long de la côte atlantique. Donc, sur le plan énergétique, juste pour vous faire penser à ça, non seulement le Northern Pass, c'est un gros enjeu pour nous, cette ligne électrique là passe en partie sur nos comtés, mais ça représente une opportunité d'exportation pour nous, mais aussi une possibilité de développer notre énergie éolienne de façon extraordinaire. C'est l'intérêt de cet élément-là.

Je parlais aussi dernièrement de la production de gaz à effet de serre, le Québec qui produit tout près de 80 millions de tonnes, le Canada, 760 millions de tonnes, les États-Unis, 6,6 milliards de tonnes. 1 % de leur production représente les trois quarts de la production de gaz à effet de serre du Québec. Donc, chaque capacité d'énergie propre que nous envoyons aux États-Unis a un impact direct sur notre économie et sur notre capacité à sauver le climat de notre secteur. Encore un élément sur lequel nous travaillons, je vous donne l'exemple du Mass., où ils ont actuellement déployé un peu plus de 1 000 mégawatts d'énergie solaire, et ils me disaient dernièrement qu'ils vont essayer de monter cette capacité-là à plus de 5 000 mégawatts d'ici 2020. Donc, encore là, une autre opportunité extraordinaire.

Et finalement je vais conclure ma discussion de l'énergie et des échanges américains avec l'échange particulier que nous avons avec le Massachusetts depuis un an où nous avons formé un sous-comité avec le Québec qui nous permet de travailler directement sur trois grands enjeux. Je vous les nomme. Le premier, c'est la génomique, que la ministre nous parlait aujourd'hui, qui emploie au Québec 36 000 emplois, et nous faisons ces échanges directement avec le Mass. Il faut se rappeler qu'ils ont trois petites universités avec lesquelles nous échangeons : l'université du Mass., MIT et Harvard. Donc, nous avons une relation directe sur une base régulière, la prochaine rencontre est déjà cédulée pour le mois d'août 2017, là, où on a de très beaux échanges.

On parle aussi de cybersécurité. L'an passé, il s'est investi, dans le monde entier, 92 milliards en cybersécurité, et la sécurité est en réduction dans le monde sur le plan informatique. Donc, je vous mentionne cet élément-là aussi parce

que vous voyez les opportunités économiques, les opportunités de développement à tous les niveaux, qui se développent. Et le troisième enjeu d'échange pour nous, c'est les changements climatiques. Et je pourrais vous passer des heures là-dessus, mais je pense que je vous ai donné une image assez large pour vous faire comprendre qu'il y a énormément d'opportunités, et nous disposons de ressources naturelles, au Québec, qui font l'envie de beaucoup des États du Nord-Est qui sont très familiers avec eux.

Je vais conclure cet échange-là, M. le Président, en vous disant une autre anecdote qui va vous donner une autre dimension de la relation que nous avons avec nos frères américains, et mes enfants surtout quand je dis ça, mais, lors du dernier échange avec le Massachusetts, un des députés du Massachusetts mentionnait que, dans une école en banlieue de Boston, ils avaient fait un inventaire des noms francophones des enfants, et 24 % des noms des enfants étaient francophones. Et, s'il y a un 24 % de pères, il doit y avoir aussi un 24 % de mères, ce qui fait que près de la moitié des enfants dans la région de la banlieue de Boston avaient des descendances ou des connexions canadiennes françaises.

Donc, ça fait un peu le tour d'introduction pour le débat américain, mais c'est ce que je voulais vous dire ce soir. Merci.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Mégantic, pour ce commentaire de la politique américaine. Mme la ministre aura l'opportunité sûrement de commenter lors d'un prochain bloc. Nous allons maintenant aller à M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci, M. le Président. Peut-être revenir sur des questions, effectivement, qui avaient été posées l'année dernière parce qu'elles sont d'un grand intérêt au niveau de la reconnaissance des acquis. C'est un sujet qui est, ma foi, d'actualité plus que jamais parce que le gouvernement, et c'est un avis bien, bien personnel, tente de régler la question de la difficulté d'intégration en emploi par une fausse bonne idée, qui est cette fameuse commission sur le racisme systémique. J'ai eu l'occasion de le dire, notre formation politique a eu l'occasion de le répéter à quelques reprises, c'est définitivement une mauvaise avenue pour tenter de résoudre un problème qui, lui, est bien, bien réel, celui de l'intégration en emploi pour bon nombre d'immigrants récents, mais, dans certains cas, de longue date aussi.

Une des très belles formules qui avait été retenue par le gouvernement du Québec est cette entente avec la France, donc, de reconnaissance autant de diplômes que d'expériences professionnelles. En fait, ça fait quelques années que cette entente a été ratifiée. On a eu l'occasion tout à l'heure d'entendre quelques explications. Il y a certes encore quelques ratés, mais c'est quand même une expérience qui s'est révélée être extrêmement prometteuse. Donc, c'est plutôt dommage qu'on en soit au même stade, à cet exercice de crédits, qu'on l'était l'année dernière pour ce qui est du développement de nouvelles ententes avec d'autres pays. Je sais bien qu'on peut dire qu'on y travaille fort, mais n'empêche que le résultat de ce travail-là se vérifie à travers des résultats concrets. On a eu l'occasion tout à l'heure d'entendre la ministre parler de projets avec le Maroc, avec l'Italie, avec d'autres pays. Bref, les mêmes pays, essentiellement, qui avaient été énumérés l'année dernière.

Est-ce qu'on peut s'attendre à un échéancier précis à ce moment-ci? Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que l'année prochaine, lors du prochain exercice des crédits, on puisse avoir des résultats plus tangibles en matière d'ententes? Parce que là est la clé pour l'intégration en emploi des immigrants qui nous font l'honneur de leur venue au Québec. Encore une fois, ça, c'est un discours qu'on a eu l'occasion de répéter à bon nombre de reprises : on les reçoit en fonction d'une expérience professionnelle personnelle, à travers une qualification qu'ils ont obtenue dans leurs pays respectifs, ou d'origine, plutôt, et, une fois rendus au Québec, malheureusement, tout ce qui leur a permis de se qualifier n'est pas reconnu, d'où les exemples que la ministre nommait elle-même, c'est-à-dire des gens extrêmement qualifiés qui se retrouvent dans des emplois, dans des fonctions qui sont bien, bien loin de leur champ d'expertise.

Donc, une question bien simple : Est-ce que l'année prochaine, au prochain exercice de crédits, on peut s'attendre à des résultats concrets plutôt que la même réponse, qui était celle de l'année dernière, de dire : On y travaille fort, mais sans plus?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

• *(20 h 40)* •

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Merci pour cette question parce que je pense que c'est effectivement une question très, très importante. On l'a dit tout à l'heure, c'est bien beau, ouvrir les portes du Québec et dire aux gens : Venez ici, mais, lorsqu'ils arrivent ici, si on n'est pas capables de reconnaître leurs qualifications, bien, on a un problème.

Je vais vous faire un petit... je recule un petit peu. Cet accord qui avait été signé avec la France en 2008, c'est un accord qui a quand même porté fruit. On peut dire qu'il y a encore des choses à faire, mais on peut parler également du succès de cet accord. J'ai les statistiques très fraîches ici. Ça a facilité l'établissement et l'intégration professionnelle de plus de 2 300 Français au Québec, dont 1 040 infirmières, 317 ingénieurs, 140 médecins, et 100 travailleurs sociaux, et environ 300 Québécois en France, ce qui constitue un succès sans précédent. Donc, je pense que ça, on doit se réjouir de ces données-là.

Vous avez raison, j'ai vraiment ce dossier-là à coeur. Quand vous dites : Est-ce qu'on peut s'attendre que l'an prochain, à l'étude des crédits, on ait des réponses plus concrètes?, je l'espère ardemment. Je peux vous dire que nous travaillons, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, avec les ordres professionnels, et, dans le projet de loi n° 98, qui est à l'étude et qui est piloté par ma collègue la ministre de la Justice, on parle, dans ce projet de loi là, du renforcement de la gouvernance et l'éthique au sein des ordres professionnels, l'élargissement des pouvoirs du commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et l'amélioration de l'accès à la formation et aux stages. Alors, du côté de ma collègue la ministre de la Justice, on est là.

Sur la question des autres pays avec lesquels on veut ouvrir, nous avons la ferme intention de le faire. J'ai expliqué un peu tout à l'heure le processus : chercher un mandat... écrire le mandat, aller chercher mon mandat au Conseil des ministres. Et là on est sur le point d'évidemment nommer l'émissaire. C'est un des trois émissaires que nous retrouvons dans la politique internationale. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de le faire de cette manière-là, puisqu'on connaît le rôle des délégués. Ils sont sur des territoires, mais il y a des dossiers sur lesquels on se dit : Bien, c'est plus large, et on devrait avoir — puis la loi nous le permet, d'ailleurs — des personnes responsables de dossiers en particulier. Et c'est un dossier, la mobilité, qui est un des trois dossiers sur lesquels on veut porter notre attention pour la prochaine année.

Le Président (M. Ouellette) : Merci.

Mme St-Pierre : J'espère que l'an prochain, lorsqu'on va se retrouver lors de l'étude des crédits, on sera capables d'arriver avec des ententes conclues ou sur le point d'être conclues.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci, M. le Président. La ministre a fait référence à un projet de loi qui est piloté par sa collègue de la Justice, mais, lorsque l'on lit attentivement le projet de loi en question, oui, il est mentionné que, bon, les ordres professionnels y seraient soumis, mais, dans les faits, ce n'est pas un projet de loi qui est contraignant à l'endroit des ordres professionnels.

Et vous avez mentionné un petit peu plus tôt l'exemple d'un médecin. Moi, je peux vous dire que, parmi les cas les plus déchirants reçus en circonscription au fil des années, c'est sans doute deux médecins qui se sont présentés, une interniste roumaine et un autre, dermatologue, qui, lui, était d'origine égyptienne. Et, lorsque l'on regarde leurs parcours, c'est absolument désolant. Les deux ont suivi au Québec les mêmes... en fait, ont répondu aux mêmes examens que les étudiants québécois. Ils ont performé avec des résultats absolument incroyables. Il y a eu un premier stage, dans les deux cas, dans des hôpitaux, où les hôpitaux, par la suite, écrivaient des lettres de recommandation comme quoi ils souhaitaient les avoir parmi leur personnel. Et malheureusement, ensuite, c'est la fameuse place en résidence ou en stage qui bloquait tout. Donc, ce sont des situations qui sont extrêmement déchirantes.

Dans le cas de la dame, elle est retournée pratiquer en Europe, et, dans le cas du dermatologue d'origine égyptienne, il évalue la possibilité d'aller sur le côté de l'Ontario parce que, là où le bât blesse, c'est l'exemple ontarien. À quelques kilomètres de ma circonscription se retrouve la frontière ontarienne, et les mêmes qualifications pour ce médecin seraient reconnues du côté ontarien. Donc, on a des ordres professionnels qui semblent avoir une ouverture nettement plus intéressante du côté ontarien. Mais, encore une fois, le résultat, c'est qu'on se prive de talents réels.

Donc, il voulait... lui, il avait choisi le Québec pour sa spécificité francophone. Ses deux filles étudient à la polyvalente de ma circonscription. Donc, on est en présence d'un père qui est extrêmement déchiré. Mais ce qui est ahurissant, c'est de dire : Cette formation, elle est reconnue à quelques kilomètres, et on le prive de cette possibilité de travailler, et surtout lorsqu'on sait le manque ou le besoin que nous avons en médecins, autant spécialistes que généralistes. C'est complètement ahurissant. Donc, oui, un projet de loi piloté par sa collègue, mais malheureusement ce projet de loi là n'aura pas de pouvoir de contrainte réel sur les ordres professionnels, qui se doivent d'être disciplinés en la matière.

Donc, quel est le rôle de la ministre dans cette éducation auprès de ses collègues afin qu'on puisse avoir des ordres professionnels nettement plus conscients de l'impact désastreux qu'ils ont sur la vie de bon nombre de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à faire profiter la société québécoise de leur présence?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Ce que vous décrivez, je pense qu'on l'a tous entendu, chacun et chacune d'entre nous, dans nos circonscriptions. Des exemples concrets, nous en avons plusieurs. Nous avons fait des représentations, nous continuons d'en faire. Ma collègue la ministre de la Justice, qui est responsable des ordres professionnels, fait des représentations auprès des ordres professionnels. Mais, à un moment donné, je pense qu'il va falloir qu'on se dise que...

C'est parce que les ordres professionnels ont le devoir de protéger le public. Leur devoir, les ordres professionnels, ce n'est pas de se protéger eux-mêmes. Et on dirait qu'à un moment donné il y a un mélange, là, on ne comprend pas trop le rôle qu'on a. Protéger le public, oui, en n'acceptant pas n'importe qui dans l'ordre professionnel, mais, lorsque la personne est bardée de diplômes, qu'elle est capable de pratiquer sa profession, il y a juste un mot : c'est scandaleux. Nous allons accentuer les pressions — d'ailleurs, vous allez nous aider à le faire — sur les ordres professionnels pour que ces situations-là, on n'en retrouve plus parce que c'est inacceptable. On ne peut pas dire : On ouvre nos portes, on ouvre les bras, venez chez nous, puis, rendus chez nous, bien, après ça, le choix qu'ils ont, c'est d'aller travailler dans d'autres provinces. En Ontario, on les accepte mieux.

J'ai le cas encore... je la vois encore dans mon bureau de comté, mon bureau de circonscription, cette enseignante-là, qui enseignait au primaire, puis ici, c'était impossible, il fallait qu'elle aille chercher, je pense, deux ans encore d'étude. La madame, là, il faut qu'elle gagne sa vie, puis elle a deux enfants, puis il faut qu'elle gagne sa vie. Alors, son choix, il est clair : il faut qu'elle s'en aille dans une autre province.

On va devoir peut-être avoir plus de mordant. On le reconnaît.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Merci, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : En fait, c'est des paroles que j'accueille favorablement, avoir plus de mordant. Je ne doute pas de la bonne volonté de personne ici, bien au contraire, ce soir. Pour ma part, ça fait quoi, un petit peu moins de 10 ans que je suis à l'Assemblée nationale à travers différentes fonctions, mais ce discours-là, je l'ai entendu de tous les titulaires et de tous les gouvernements qui se sont succédé, peu importe la couleur politique.

Donc, ce n'est pas un reproche, mais n'empêche que le constat est le suivant : la situation n'a pas évolué. Et ce qui rend un petit peu plus absurde ces drames-là, c'est que, dans le cas de médecins — je reviens à cet exemple, mais on peut le partager avec bien d'autres professions — c'est que souvent ce sont des gens qui sont allés chercher leur spécialité dans de grandes universités européennes. Tout à l'heure, je vous parlais d'un dermatologue d'origine égyptienne de ma circonscription, mais sa spécialité, il l'a faite dans de grandes universités reconnues d'Europe.

Donc, il faut, vous dites, être plus tranchant. Il faudra l'être, définitivement, parce que, sinon, on est en parfaite contradiction avec les promesses que nous avons faites à ces gens que nous accueillons. Il y a même des recours qui ont été pensés à travers la Commission des droits de la personne, il y a différents recours qui se multiplient, mais le résultat demeure le même.

Donc, oui, l'exemple avec la France, c'est un beau premier pas, mais il faut voir comment le multiplier. Il faut voir, de notre côté, avec nos ordres professionnels, comment faire en sorte qu'on les discipline davantage, et on réglera une grande, grande partie du problème au niveau de la difficulté qu'ont plusieurs immigrants de se trouver un emploi digne de leurs compétences et de leur parcours.

Tout à l'heure, vous disiez... bon, il y a eu cette entente avec la France, mais il y a possibilité de voir aussi à des ententes spécifiques avec des professions en particulier. Vous avez nommé les ingénieurs. C'est un autre ordre professionnel qui est assez capricieux au niveau de sa sélection. Mais est-ce qu'il y a d'autres professions à travers d'autres pays qui ont été ciblées à ce moment-ci? Est-ce qu'il y a d'autres ententes spécifiques, que ce soit en Italie, que ce soit au Maroc, mais avec des corps de métier ou des professions qui sont déjà identifiés?

• *(20 h 50)* •

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Bien, en fait, je pense que la profession d'ingénieur est la première profession qui nous vient en tête, mais, bien sûr, il y a évidemment les médecins. Ça, vous... peut-être vous faire sourire, mais il y a quand même une possibilité ici. C'est à établir, les autres professions envers lesquelles on aimerait avoir des reconnaissances.

Mais, pour continuer un peu à faire du pouce avec ce que vous avez dit tout à l'heure, à un moment donné, il y a un représentant d'un ordre professionnel qui m'a dit lors d'une rencontre qu'on a faite : Vous savez, le marché du travail ne peut pas absorber les gens de notre profession que nous formons ici, pourquoi on ouvrirait les portes davantage? Mais le marché du travail, ce n'est pas aux ordres professionnels de le déterminer ou de décider du marché du travail, c'est à nous de l'ouvrir, le marché du travail, et ça, on est capables de le faire. Et je pense qu'il faut aussi que, je le disais tout à l'heure et je le répète, les ordres professionnels soient conscients que, oui, ils doivent protéger leur profession pour ne pas mettre n'importe qui dans le trafic...

Le Président (M. Ouellette) : Une minute.

Mme St-Pierre : ...mais, en même temps, ils doivent également protéger... il faut qu'ils protègent le public. Et protéger le public, ça veut dire aussi de leur offrir plus de professionnels. Dans les ordres, on regarde les ingénieurs, les comptables, toutes les questions de technologies, ça, c'est avec la Suisse, notamment...

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci, M. le Président, de permettre à la ministre de répondre, peut-être, ou d'argumenter sur ce que mon collègue de Lac-Mégantic a fait comme...

Le Président (M. Ouellette) : Sur son commentaire, de M. le député de Mégantic?

M. Drolet : Son commentaire du bloc.

Le Président (M. Ouellette) : Des relations Québec-États-Unis? Mme la ministre, je ne sais pas si vous aviez...

M. Drolet : Massachusetts, exactement. Alors, Mme la ministre, voulez-vous prendre quelques secondes pour peut-être...

Le Président (M. Ouellette) : Vous avez sorti un communiqué aujourd'hui, là, dans lequel j'ai un intérêt.

Mme St-Pierre : ...mes notes. Oui. Alors, ce que mon collègue a fait tout à l'heure, il a commencé à parler de la politique internationale que nous avons lancée il y a deux semaines maintenant. Mais ce que je peux dire, c'est que, sur les questions énergétiques, nous sommes bien au fait de la situation là-bas. La question du bois d'oeuvre, évidemment, nous multiplions les efforts. Je pense qu'on a vu la table des partenaires, tout le monde parle d'une même voix pour faire en sorte qu'on ait un accord avec les Américains sur la question du bois d'oeuvre. 60 000 emplois en dépendent ici, au Québec. Et j'avais tout à l'heure, d'ailleurs, encore il y a quelques heures, une rencontre téléphonique avec mon homologue

fédéral, Mme Chrystia Freeland, et il y a une détermination, évidemment, avec le gouvernement fédéral, de parler d'une même voix.

Sur la question des Grands Lacs, on a eu une très bonne nouvelle cette semaine, et je l'ai mentionné un peu rapidement dans mon discours d'ouverture, mais je pense que c'est le fruit du travail de tout le monde, du travail que nous avons accompli ici, au Québec, avec nos partenaires américains. Notre président siège sur le caucus, il est au comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs. Une lettre a été envoyée avec ses collègues à l'administration américaine pour réitérer l'importance de maintenir les budgets. Il y a une lettre qui a été cosignée par moi, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, par mon collègue, également, ministre de l'Environnement, qui a été envoyée au secrétaire aux Ressources naturelles du Vermont, le Commissaire du département de la Conservation environnementale de l'État de New York. On l'a signée ensemble. Cette lettre était destinée au Comittee of Appropriations du Sénat américain, de la Chambre des représentants. Notre premier ministre a eu des contacts avec ses homologues et partenaires régionaux du Michigan, du Wisconsin, de l'Indiana, également la ministre ontarienne. Donc, on a travaillé très, très fort.

Et notre délégation générale — j'en profite pour parler de notre délégation à Chicago — a fait un travail extraordinaire. Notre Délégation du Québec à Chicago... un travail extraordinaire auprès de tous ses contacts. Notre délégué, M. Marquis, a un carnet de contacts absolument incroyable et, vraiment, il a retourné toutes les pierres.

Donc, tout ce travail-là fait en sorte qu'on a eu cette bonne nouvelle cette semaine, il y a quelques heures à peine, que le budget est maintenu pour 2017. Il y a une proposition de diminuer pour 2018, mais il faut vraiment maintenir la pression. Et c'est en faisant ce travail d'équipe là qu'on peut voir que, bien, ça porte fruit, puis c'est le travail qu'on a fait tout le monde ensemble.

La politique internationale a été bien accueillie. J'ai ici des titres d'articles de journaux : *La nouvelle politique internationale du Québec : à la pleine mesure d'un État fédéré*. Ça a été publié dans *LeDroit*. C'est une opinion qui a été publiée dans *LeDroit* en fin de semaine, qui est signée par M. Nelson Michaud, qui est professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique et qui a déjà dirigé aussi l'école. Je dirais qu'il y a aussi la fédération des municipalités du Québec qui a commenté également notre nouvelle politique. Le monde des affaires : *Un message d'ouverture qui profitera à la communauté d'affaires*. Donc, je pense qu'elle a été très, très bien accueillie, j'en suis très fière. Je remercie tous ceux et celles qui ont travaillé à son élaboration. La Solidarité internationale, également, a salué. On a dit : *Un engagement renouvelé pour la Solidarité internationale*. Ça a été salué par l'AQOCI, qui est l'association québécoise de coopération internationale.

Donc, on est vraiment, je pense, au bon endroit avec cette nouvelle politique là. Et, vers notre partenaire américain, nous allons accentuer notre action non seulement en termes de visites, de missions de la part des ministres, de mes collègues députés, de vous, les députés, sur le territoire américain, mais aussi en termes de ressources. Nous allons donner des ressources supplémentaires à nos équipes sur le terrain pour qu'elles puissent vraiment travailler de façon très, très, très active sur le terrain auprès de nos partenaires et de tous nos contacts là-bas.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Bien, écoutez, M. le Président, j'aimerais aborder la question... un sujet important à l'international, c'est la lutte contre le radicalisme religieux.

Chers collègues, vous êtes habitués à m'entendre parler d'entrepreneuriat et du travail ou d'organismes communautaires, mais c'est important pour moi d'intervenir sur ce sujet. En fait, dans le cadre de mes fonctions de vice-président de la commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'APF, j'ai été amené à m'intéresser aux questions de radicalisme menant à des actes de violence. J'ai déposé un premier rapport en avril 2016, lors de la séance de travail de l'APF à New York, puis un second rapport au Madagascar en juillet dernier, et à peine il y a quelques semaines, un troisième rapport à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Pourquoi avoir mis à l'ordre du jour des travaux de l'APF la question de la lutte contre le radicalisme menant à la violence? Parce que les pays membres de la francophonie ont récemment connu une vague d'attentats terroristes : Paris, Bamako, Tunis, Ottawa, Bruxelles, Nice et, plus récemment, Québec. Certes, les pays de la francophonie ne sont pas les seules victimes d'actes des terroristes. En fait, la très grande majorité des attentats ont eu lieu dans des pays du Proche et du Moyen-Orient. Ceci étant, les délégations représentées à la commission politique de l'APF ont décidé d'aller de l'avant et de se saisir de cette question. Avec l'aide du personnel de la Direction des relations interparlementaires, internationales et du protocole de l'Assemblée nationale ainsi que de mon attaché politique, nous avons fait des recherches et consulté les experts afin d'établir l'état des connaissances sur ces enjeux. Nous avons notamment rencontré M. David Morin, coordinateur de l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent de l'Université de Sherbrooke, afin de cerner les facteurs qui peuvent contribuer à la radicalisation et au passage à la violence. Nous avons bien saisi l'extrême complexité de l'exercice d'identification des raisons expliquant qu'une personne a été endoctrinée par un groupe extrémiste et pas une autre, que tel individu radicalisé a commis un acte violent et non tel autre. Bref, ce que nous avons réalisé, c'est que nous avons encore énormément à apprendre sur ce phénomène.

• *(21 heures)* •

Par conséquent, je suis particulièrement fier de la volonté de mon gouvernement, exprimée en janvier 2016, de collaborer à l'organisation d'une conférence internationale portant sur la lutte contre la radicalisation des jeunes menant à la violence et à l'extrémisme par le biais d'Internet. Cette conférence, à laquelle je suis heureux d'avoir assisté, s'est déroulée du 30 octobre au 1er novembre dernier au Centre des congrès de Québec et a porté plus spécifiquement sur le thème *Internet à la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble*. D'ailleurs, M. le Président, vous avez été là aussi avec moi lors de cette séance. Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la mesure 2.18 du plan d'action 2015-2018

du ministère des Relations internationales et de la Francophonie visant à cerner les pratiques exemplaires mises en oeuvre à l'international et à établir des liens avec les intervenantes et les intervenants concernés.

Au niveau international, cette conférence répondait à un appel du précédent secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, à coordonner les plans d'action internationaux de la lutte à la radicalisation et à favoriser le partage des meilleures pratiques. L'événement, qui a pris forme d'une réunion d'experts de haut niveau, a attiré plus de 500 participants issus du gouvernement, d'organisations internationales du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile de plus de 70 pays. En accueillant à la Capitale-Nationale cette importante conférence, le gouvernement du Québec a contribué de manière significative aux efforts internationaux visant à contrer le phénomène de la radicalisation menant à la violence tout en mettant de l'avant l'expertise québécoise. Mais à cette date Québec était à l'abri de ce genre d'attentats.

Ville sécuritaire et des plus belles au monde... Mais souvenons-nous, M. le Président, que le 26 janvier dernier à la mosquée de Québec... Alors nous avons... Nous aussi, nous sommes dans le paysage de cette radicalisation. Alors, Mme la ministre, j'aimerais maintenant vous écouter sur les retombées de cette conférence, mais aussi pour les actions que le gouvernement du Québec va mettre en oeuvre pour contrer cette radicalisation.

Le Président (M. Ouellette) : Conférence qui a été très courue, Mme la ministre, à laquelle j'ai assisté, et on vous en félicite. Je pense qu'on n'a eu que des bons commentaires et particulièrement pour la participation de M. Robitaille et de sa gang de jeunes qui ont énergisé l'assistance. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je saisis la balle au bond pour remercier aussi tous ceux et celles au ministère qui ont travaillé très, très fort pour le succès de cette conférence parce que nous étions une toute petite équipe, et le défi était absolument énorme, et ça a été relevé de façon impeccable. Cette conférence, vous l'avez dit, a eu beaucoup, beaucoup, de succès. On attendait quelque 200 personnes, et je pense que le nombre de personnes a été presque de 500. Nous avons eu plusieurs aussi dizaines de journalistes, 80, autour de 80 journalistes qui ont couvert la conférence, donc très, très, très bien accueillie.

Nous avons présenté en première Nord-Américaine la pièce *Djihad*, qui a été écrite par un Belge, c'est une équipe belge. Et celui qui a écrit la pièce est un policier, d'ailleurs, de formation qui aujourd'hui travaille pour faire de la sensibilisation auprès des jeunes contre la radicalisation menant à la violence. D'ailleurs, on était très fiers la semaine dernière. On a eu la nouvelle que, dans le rapport annuel de la conférence de l'UNESCO, on souligne cette conférence-là. Mme Bokova s'est dite très impressionnée par la conférence qu'on a eue à Québec et, dans son rapport annuel, elle souligne le grand succès de cette conférence.

À la fin de la conférence, on a lancé l'*Appel de Québec*, et ainsi on invite la communauté internationale à agir pour combattre et prévenir la radicalisation menant à la violence. Donc, cet *Appel de Québec*, on continue de le faire circuler. Nous voulons faire en sorte que des pays s'engagent à la lutte contre la radicalisation menant à la violence en posant des gestes concrets, et ça a été pour nous, je pense, un moment important.

On a démontré que nous étions inquiets par rapport à cette situation de radicalisation menant à la violence, que nous avons mis en place, au Québec en 2015, un plan d'action. Dans ce plan d'action là, il y avait des actions qui étaient commandées aussi au ministère des Relations internationales. C'est de là que vient l'idée de tenir une conférence à Québec. Il y a eu d'autres gestes qui ont été posés, entre autres l'ouverture du centre d'aide pour lutter contre la radicalisation menant à la violence, qui est passé à Montréal.

Donc, différentes sections dans le plan d'action qui a été rendu en 2015. On a eu aussi pendant la conférence des gens de haut niveau. Je pense, entre autres, au ministre Madrane de la Belgique, qui s'est dit absolument engagé lui aussi dans la lutte contre la radicalisation menant à la violence.

Alors, moi, je pense que ça a été un moment important pour le Québec. Le maire Labeaume, le maire de Québec, le maire Labeaume a été tout à fait impressionné. On a eu aussi la visite du maire de Montréal. Moi, je pense que ce sont des moments qu'il faut avoir assez souvent, mais évidemment je n'ose pas dire qu'on va en refaire une autre l'an prochain parce que c'est beaucoup d'énergie. Mais, en même temps, j'invite... je sais qu'on n'est peut-être pas écoutés ailleurs dans le monde ici, mais qui sait? J'invite d'autres partenaires à vraiment saisir la balle au bond et de faire en sorte qu'on ait ces grandes rencontres. Les gens disent : Bon, discuter et parler, ce n'est pas comme poser des gestes. Mais discuter et parler, c'est partager de l'expertise, partager de l'expérience, et on sait que personne n'est à l'abri.

D'ailleurs, on l'a vu de façon très triste ici, à Québec, au mois janvier, qui était le fruit de quelqu'un qui s'est radicalisé et qui s'en est pris à des gens de confessionnalité musulmane. Et on était absolument... Je pense que le Québec a montré un grand élan d'amour auprès de la communauté lors de ces tristes événements.

Alors, merci d'avoir posé la question, de m'avoir amenée sur ce sujet-là. C'est un sujet qui me tient énormément à coeur. Je pense que le fait que nous ayons une représentation à l'UNESCO, c'est un plus aussi pour le Québec. Ça a été un gain pour le Québec sur le plan de la diplomatie, ça me permet de le dire. Sur le plan diplomatique, c'est un gain pour le Québec d'avoir cette représentation à l'UNESCO. Nous avons eu des rencontres directes avec la directrice générale, Mme Bokova. J'ai eu une rencontre avec elle quelques semaines après la conférence. Donc, on a une bonne cote, je dirais, auprès de nos amis de l'UNESCO. Puis on va continuer à travailler ce créneau-là parce que, malheureusement, on ne réglera pas cette situation-là d'un coup de baguette magique.

Mais vraiment il faut se donner tous les outils et mettre notre expertise ensemble pour lutter contre cette radicalisation menant à la violence. La radicalisation menant à la violence touche aussi beaucoup des pays africains. Vous avez mentionné les actes terroristes qui se sont produits. On a eu des Québécois qui ont perdu la vie dans ces actes terroristes là. Il y a aussi toute une question d'espoir pour les jeunes, des jeunes qui n'ont pas de travail, à qui on ne reconnaît pas le droit d'exister. Bien, ces jeunes-là, il y en a d'autres qui les attirent en leur disant : Bien, voici, le bonheur, il

est de ce côté-ci. Puis le bonheur, bien, il n'est pas là, puis le... ça les amène vers... à poser des gestes violents. Il faut être conscient de ça.

Et la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie en est très consciente. On pose des gestes aussi au sein de la francophonie. On veut que cette question-là soit débattue au sein de la francophonie.

Nous avons déposé, lors du dernier sommet à Madagascar, une résolution, qui a été adoptée, sur les gestes qui devaient être posés sur la radicalisation menant à la violence. Donc, c'est très large. Il faut dire que personne n'est à l'abri. Il n'y a aucune démocratie qui est à l'abri de cela. Puis nous, au Québec, on a décidé de porter notre voix non seulement ici, mais aussi à l'international.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Jean-Lesage, il vous reste 3 min 30 s.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais continuer là-dessus parce que, Mme la ministre, j'ai été très impressionné, moi, de ce sommet-là qui a eu lieu à Québec, et particulièrement sur tout ce qui est survenu par la suite. Et... Mais je vous avais dit, souvenez-vous, suite au sommet, que j'interviendrais personnellement parce que moi, à tous les ans, j'ai toujours le privilège... en tout cas, du moins, je me donne la discipline de recevoir mes organismes communautaires de tout mon comté. Et ça, c'est une pratique que je fais parce que je crois que c'est de leur rendre hommage au travail qu'ils font sur le terrain et faire en sorte qu'ils reconnaissent les besoins de nos gens de notre comté à tous les niveaux.

Et après avoir écouté cela, et après avoir écouté une madame que son fils était radicalisé, qu'elle a dit elle-même : Écoutez, ce n'est peut-être pas personne de tous vous qui sont ici, les scientifiques, mais peut-être, sur le terrain, soyez attentifs parce que peut-être que c'est proche de vous que cette action-là peut arriver... Alors, j'avais pris bonne note de cela. Et je me suis dit... Lors de la soirée des organismes communautaires, je me suis dit : Il y a 400 personnes dans la salle, pourquoi je n'interviendrais pas là-dessus pour dire que, cette fois-ci... Je ne fais jamais de politique normalement, je les remercie, mon monde. Mais là, cette fois-ci, je me suis dit... Par l'expérience que j'ai prise lors de cela et de ce que j'ai vécu aussi par les rapports que j'ai faits avec l'APF, je me suis dit : Pourquoi je n'interviendrais pas là-dessus puis que je ne leur dirais pas? Puis j'avais fait venir justement le responsable des communications, ou du moins comme cela, du centre de radicalisation de Montréal, qui était là. Alors, j'ai pris le temps de m'adresser à mon monde en leur disant merci, et tout ça, puis leur dire : Écoutez, je vais vous parler d'un sujet particulier que vous n'êtes pas habitués d'entendre, la radicalisation. Mais, oui, ils avaient entendu dans les journaux, et tout ça, mais, à Québec, là, hein, c'était loin, ce n'était pas chez nous que ça arrive cela. Et là j'ai pris le temps de leur dire et de dire : Écoutez, j'aimerais ça vous en parler parce que vous êtes sur le terrain à tous les jours, et c'est ce que j'ai entendu de cette madame-là, qui m'a dit : Messieurs les scientifiques, mais messieurs... les gens qui sont là, écoutez, c'est proche de nous. Alors, j'ai dit à ces gens-là ce qui en était. J'ai dit : Soyez attentifs parce qu'à tous les jours, vous côtoyez des gens avec certaines difficultés, et peut-être que ces gens-là auront besoin d'un clin d'oeil parce que cette lutte-là que l'on a à faire, là, avec l'expérience que j'ai prise, je peux vous dire que j'en suis passionné maintenant et je trouve que c'est proche de nous, et justement, justement, c'est au mois de novembre 2016, ce que je vous dis là, janvier 2017, ce qui est arrivé chez nous, ici. Alors, je n'étais pas loin de mon propos, hein?

Alors, voilà pourquoi, Mme la ministre et tout le monde, qu'on en est conscient, de l'importance de cette radicalisation-là. C'est à tous les jours, et moi, je compare ça même au suicide parce que je me dis : Il faut être toujours prêt à cela proche de nous, on a toujours des fils, des fois, qui nous disent, ou des gens proches de nous... j'en ai eu une d'ailleurs l'année passée et qui... j'ai eu à intervenir pour justement un message qui m'avait été dit. Alors, je pense que c'est important de reconnaître cet aspect-là de notre société d'aujourd'hui.

Et, s'il vous plaît, prenez-en conscience, chers collègues de l'opposition et chers collègues, de prendre le temps, parce que c'est un par un qu'on va y gagner, parce que c'est absolument majeur, et, quand je parle à tous les pays de l'APF et quand je regarde ça, ça semble être insurmontable. Mais je pense qu'il faut le faire avec chacune de nos personnes qui sont proches de nous. Alors, merci, M. le Président.

• *(21 h 10)* •

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Alors, on a fait grand cas, au cours des dernières minutes, de l'UNESCO et du strapontin accordé au Québec à l'UNESCO. Malgré les réinvestissements, il faut déplorer le fait qu'il y a un poste de moins à notre représentation puis que Mme Miville-Dechêne est pour ainsi dire laissée à elle-même à la délégation à l'UNESCO. Et je dois dire que le gouvernement du Canada ne nous fait pas de cadeaux, hein? La location du local, c'est plus de 100 000 $ par année, alors il n'y a pas de quoi pavoiser.

Très rapidement, M. le Président, j'aimerais qu'on parle des crédits. Les crédits de la représentation du Québec à l'étranger sont passés de 57 millions, un peu plus de 57 millions en 2013-2014, à 48 millions en 2014-2015, 47 millions en 2015-2016, 40 millions en 2016-2017 pour remonter à 79 millions, près de 80 millions, en 2017-2018. Lorsqu'on regarde clairement les budgets de dépense, M. le Président, on parle de 42 millions en 2013-2014, 41 en 2014-2015, 39 en 2015-2016, 37 en 2016-2017 et on est à 47 en 2017-2018.

Alors, les chiffres sont pas mal moins spectaculaires lorsqu'on on regarde les budgets de dépense, et pour cause puisque, lorsqu'on regarde les budgets d'investissement, on voit qu'on est passé de 17 millions en 2013-2017 à presque rien en 2014-2015, même chose 2015-2016, et encore moins 2016-2017 à 34, près de 35 millions en 2017-2018.

Or, ma question, M. le Président : Est-ce que cette somme inclut le fruit de la vente d'équipements, d'installations à l'étranger ou c'est simplement des budgets neufs, des crédits neufs, qui sont octroyés pour l'achat, la rénovation, l'installation au niveau de nos représentations à l'étranger?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Je voudrais savoir à quelle page vous êtes, exactement.

Le Président (M. Ouellette) : ...référence au cahier des crédits?

M. Bergeron : Oui, bien sûr.

Le Président (M. Ouellette) : Ou au budget? Parce que, normalement...

Mme St-Pierre : Vous êtes au budget d'investissement?

Le Président (M. Ouellette) : Ne bougez pas, ne bougez pas. On va vous fournir la référence, Mme la ministre.

M. Bergeron : À la page 152, on voit que la différence entre les crédits et le budget de dépense, ça nous amène à un budget d'investissement de l'ordre d'à peu près 35 millions. Alors, ma question est fort simple : Ce 35 millions de dollars de budget d'investissement, est-ce que ce sont des crédits neufs, et est-ce qu'ils tiennent compte du fruit des ventes éventuellement?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Alors, vous êtes à la colonne «Budgets d'investissements», c'est ça? Vous êtes à la colonne «Budgets d'investissements», 35 millions. Bon, ça, c'est ce qui a été prévu pour l'achat du nouvel édifice à Paris.

M. Bergeron : O.K., mais vous nous aviez parlé, informellement, d'un fruit de la vente.

Mme St-Pierre : Oui.

M. Bergeron : Alors, le fruit de la vente, est-ce qu'il sera réinvesti dans le réseau ou est-ce qu'il ira dans le fonds consolidé du gouvernement du Québec?

Mme St-Pierre : Non, ce n'est pas le fruit de la vente, c'est... il va y avoir la vente de la bâtisse de Pergolèse. Il va y avoir un achat, et, entre la vente et l'achat, bien, on a prévu un certain montant d'argent. Mais vous comprenez que c'est un peu difficile pour moi de...

M. Bergeron : C'est 35 millions, c'est 35 millions d'argent neuf pour l'achat de la bâtisse, et ça, ça ne tient pas compte de l'argent qu'on va faire sur la vente de l'autre édifice.

Mme St-Pierre : Par exemple, on a ici 35 millions, si on vend la bâtisse, c'est vraiment une hypothèse, là, si on vend la bâtisse 15 millions, bien, il va rester 20,5 millions de disponibles.

M. Bergeron : O.K. Donc, le fruit de la vente...

Mme St-Pierre : ...c'est-à-dire de rester... c'est-à-dire ça va être moins le fruit de la vente.

M. Bergeron : O.K. Donc, il va rester des sommes pour d'autres investissements dans le réseau? C'était l'objet de ma question.

Mme St-Pierre : Non, pas nécessairement.

M. Bergeron : Pas nécessairement?

Mme St-Pierre : Bien, c'est parce que c'est prévu, un budget de 35 millions de dollars, et, s'il y a une différence entre la vente et l'achat, bien, on a un montant de réservé, et ça se peut que ce soit moins.

M. Bergeron : Mais...

Mme St-Pierre : Pouvez-vous prendre la parole?

Le Président (M. Ouellette) : Ne bougez pas, là, on pourrait peut-être avoir une explication. Mme la ministre, vous voulez donner la parole à qui juste avant?

(Consultation)

M. Bergeron : On peut-u bouger, là, parce que...

Le Président (M. Ouellette) : Ce ne sera pas long.

M. Bergeron : C'est-u pris sur mon temps, là, cette attente-là?

Le Président (M. Ouellette) : Pardon?

M. Bergeron : C'est-u pris sur mon temps, ça?

Le Président (M. Ouellette) : Ah! ça sera sur le mien.

Mme St-Pierre : La différence...

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : C'est sûr que, s'il y a une économie qui est faite, elle va aller au fonds consolidé. Par exemple, vous, vous avez... vous voulez vous acheter une nouvelle maison, puis votre nouvelle maison que vous voulez vous acheter, elle coûte 550 000 $. Vous vendez votre maison actuelle 300 000 $, bien, il vous reste 250 000 $ à dépenser.

M. Bergeron : Je comprends, mais cet argent-là ne restera pas dans le réseau, ça va aller au fonds consolidé.

Mme St-Pierre : Oui.

M. Bergeron : O.K.

Le Président (M. Ouellette) : Donc, est-ce que l'explication est satisfaisante, M. le député de Verchères?

M. Bergeron : Bien, ce qui aurait satisfaisant... parce que, quand on nous a parlé de cette vente-là, on nous disait : On va faire une bonne affaire parce qu'on va avoir un fruit de la vente, mais je comprends que le fruit de la vente, en bout de piste, ce n'est pas le réseau qui va en bénéficier...

Le Président (M. Ouellette) : Ça va au fonds.

M. Bergeron : ...c'est l'ensemble des opérations du gouvernement du Québec qui va en bénéficier.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Ce n'est pas le réseau qui va en bénéficier. C'est-à-dire, on a fait Londres, on a fait Munich, on est train de faire Mexico. Là on va faire Paris, et tout ça se fait dans les règles, c'est-à-dire on vend puis on achète, puis on essaie de rester dans des budgets qui sont raisonnables. Mais je ne vois pas pourquoi on se dirait : Bien, on va absolument dépenser 35 millions plus la vente de la maison, ce qui pourrait nous amener à des chiffres astronomiques, là.

M. Bergeron : Ce que je dis simplement, Mme la ministre, c'est que, s'il reste des sommes au terme de l'opération puis que ça reste dans le ministère, bien, ça permet de faire des aménagements dans le reste du réseau. Alors, c'était ce que je croyais, mais je constate que ce n'est pas le cas.

Alors, M. le Président, si vous me permettez, on va allez voir le budget d'investissement pour la délégation à Rome. On parle de la nomination de Mme Marianna Simeone, qui est la nouvelle déléguée, depuis le 6 mars 2017, pour une rémunération d'à peu près 107 000 $. Et il y avait en poste Mme Daniela Renosto qui, manifestement, demeure en poste à la délégation de Londres... de Rome, pardon, pour une rémunération de 140 000 $ annuellement. Alors, Mme Renosto, qui est l'ancienne déléguée, qui reste en poste, qui est moins rémunérée que l'actuelle déléguée, elle fait quoi maintenant à Rome?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Mme Renosto est chargée... elle demeure... d'ailleurs, elle était déjà embauchée avant... Lorsqu'elle a été nommée déléguée à Rome, elle travaillait déjà au sein de la délégation à Rome. Alors, évidemment, elle a continué à exercer des fonctions au sein de la délégation à Rome. On va tenir une grande conférence à Québec sur la sécurité alimentaire l'automne prochain. Alors, on l'a chargée de ce dossier-là, et elle va continuer à travailler au sein de la délégation.

Mme Simeone va, elle, de son côté, développer davantage le volet économique, affaires économiques de la délégation.

Sur la question de la rémunération, bien, ce n'est pas moi qui négocie les rémunérations des délégués généraux et des délégués.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Verchères.

• *(21 h 20)* •

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Pour le bureau de Dakar, vous avez défini ou du moins qualifié le bureau de Dakar comme tête de pont pour l'Afrique, mais ce n'est qu'un simple bureau. Si ça doit être une tête de pont, peut-être que ça devrait devenir éventuellement une délégation générale. Qu'est-ce qui empêche qu'on en ait fait une délégation générale?

Mme St-Pierre : C'est ce qui va arriver, on est d'ailleurs... je peux vous l'annoncer ce soir, mais demain je vais confirmer que le bureau de Dakar au Sénégal va devenir une délégation générale. On a les possibilités budgétaires pour le faire cette année, c'était dans nos plans. On voulait tout d'abord ouvrir un bureau pour voir comment les choses se... comment ça allait. On a commencé petit, à l'intérieur des budgets que nous avions, et nous allons donner à ce bureau-là le statut de délégation. Ensuite, on entend également ouvrir ailleurs en Afrique. On va parler du Maghreb et on va parler également de la Côte d'Ivoire.

M. Bergeron : Alors, M. le Président, on pourra dire que ça aura été dit à l'étude des crédits, alors que c'était...

Le Président (M. Ouellette) : Grâce à vous, monsieur.

M. Bergeron : Bien, c'était prévu à un autre moment puis je pense que c'est une excellente nouvelle. Alors, M. le Président, dans le même esprit, on a un bureau... Pardon?

Mme St-Pierre : Je croyais vous l'avoir dit dans notre rencontre hier.

M. Bergeron : Bien, j'en suis très heureux. Peut-être que ça m'a échappé, mais c'est une très bonne nouvelle. Dans le même esprit, M. le Président, le bureau à Washington revêt une importance décuplée compte tenu de ce qui se passe au sud de la frontière. Est-ce qu'il est question éventuellement de transformer le bureau de Washington en délégation générale?

Mme St-Pierre : Le bureau de Washington demeure sous la responsabilité de la délégation générale de New York. Il va y avoir l'ouverture d'un bureau en Pennsylvanie, à Philadelphie. Tous les bureaux aux États-Unis vont voir une augmentation de leur personnel. Je pense que c'était... Ça, c'est la chose à faire, c'est-à-dire. On ne commencera pas à saupoudrer partout, on va augmenter le nombre de personnes dans les bureaux déjà existants.

M. Bergeron : Ce qui est également une bonne idée.

Mme St-Pierre : De façon importante, très importante même.

M. Bergeron : Ça, on en avait effectivement discuté dans notre rencontre, puis je vous avais dit que j'étais tout à fait d'accord à ce qu'on accroisse la présence du Québec aux États-Unis, mais n'est-il par particulièrement important d'être physiquement et formellement présent dans la capitale fédérale américaine, compte tenu de ce qui se passe présentement?

Mme St-Pierre : Bien, on l'est. Le bureau est très efficace. C'est une équipe qui travaille de concert avec la délégation générale du Québec à New York et c'est la façon dont on a organisé le travail là-bas. On a l'intention de vraiment solidifier notre présence et de l'augmenter, comme j'ai dit tout à l'heure. D'ailleurs, en parlant d'Atlanta, l'Atlanta qui avait eu un statut de délégation et qu'on avait ramené à un petit bureau va revenir dans son statut de délégation. C'est de donner plus de ressources, 35 % de nos réinvestissements cette année dans notre réseau international va aller aux États-Unis.

M. Bergeron : Alors, je comprends qu'il n'y a pas d'intention de la part du gouvernement de raffermir la présence dans la capitale fédérale américaine...

Mme St-Pierre : Oui, on va ajouter des ressources à Washington. Mais votre question, c'était : Pourquoi ne pas en faire une délégation?

M. Bergeron : Oui. Mais je comprends que ce n'est pas le cas, là. Il n'y a pas de volonté de ce côté-là.

Par rapport à la crise des réfugiés, là, on voit un accroissement je ne dirai pas anormal, mais plus important de réfugiés provenant de la frontière américaine. Quelles dispositions ont été prises pour faciliter leur accueil, faire en sorte que cet accueil soit plus humain, pour lutter, et ça, je pense que c'est important contre les éventuels réseaux de passeurs? Est-ce qu'on réagit à la situation qui a cours présentement à notre frontière avec les États-Unis?

Mme St-Pierre : Bien, en fait, c'est un dossier qui relève de ma collègue la ministre de l'Immigration. Quand ils arrivent ici, on connaît la situation, c'est-à-dire, à partir du moment où ils passent la frontière, ils deviennent des réfugiés. Ma collègue est en contact avec son homologue fédérale. Moi-même, j'ai rencontré la consule américaine sur cette question-là pour parler de notre souci par rapport à ces gens qui arrivaient ici en masse. Puis évidemment on suit avec attention les mouvements de ces demandeurs d'asile puis on va s'assurer que les services offerts à ces personnes vulnérables sont en tout temps disponibles.

M. Bergeron : C'est bon.

Mme St-Pierre : Hébergement d'urgence, aide financière de dernier recours, aide juridique, cours de français à temps partiel. On est là, mais bien sûr il faut aussi être conscient que c'est une situation qui est...

M. Bergeron : Merci beaucoup.

Mme St-Pierre : ...qui est un peu inusitée, là, par rapport à ce qu'on a connu dans les autres années. Notre frontière est poreuse, on le sait.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Où est-ce qu'on en est avec le dossier de Raif Badawi?

Mme St-Pierre : On a toujours le dossier de Raif Badawi en tête. Nous continuons de dénoncer la situation, nous continuons d'en parler avec nos vis-à-vis à Ottawa. À chaque fois que nous avons des rencontres diplomatiques, nous en parlons. Le premier ministre lui-même aborde la question dans ses rencontres bilatérales, que ce soit ici, ou que ce soit à Montréal, ou même lorsque nous étions au sommet à Madagascar, il a eu des discussions avec des chefs d'État sur la question de Raif Badawi, il a même parlé directement lors du sommet à la rencontre... Lorsqu'il y a eu le sommet des chefs d'État, il a été question de Raif Badawi, le premier ministre a pris la parole sur ce dossier-là. Toutes les tribunes que nous avons, nous en parlons. Nous tentons de faire dénouer cette situation-là. C'est une situation inacceptable, il a une femme et trois enfants. Sa femme et ses trois enfants sont ici, au Québec. Et nous saisissons toutes les occasions pour essayer de trouver une solution. Mais vous savez ce qu'on nous fait comme réponse? C'est qu'il n'est pas citoyen canadien. Bon, alors, on essaie de trouver la clé pour être capables d'ouvrir la porte pour le faire sortir de son pays et l'amener ici.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Vous savez, M. le Président, que l'Arabie saoudite est demanderesse pour joindre les rangs de l'Organisation internationale de la Francophonie. Je me suis déjà retrouvé dans une situation analogue où je travaillais pour la libération de William Sampson, qui était emprisonné, torturé et condamné à mort en Arabie saoudite, et l'Arabie saoudite, à ce moment-là, était demanderesse pour adhérer à l'Union interparlementaire. Et nous avions utilisé cette demande d'admission à l'Union interparlementaire comme levier pour essayer de faire pression sur l'Arabie saoudite. Alors, j'ose espérer que l'Arabie saoudite n'aura pas une «free ride», si vous me permettez l'expression, pour entrer à l'OIF sans qu'on ait réglé la question de Raif Badawi.

Si vous me le permettez, M. le Président, j'aimerais parler des groupes de travail sur... de coopération... toute la question de la coopération bilatérale. L'année dernière, on s'était donné la peine, dans les livres de crédits, de nous fournir le détail des projets. Rien de cela cette année. Alors, je regrette que la transparence, du côté du ministère, ait été moindre cette année du côté de la coopération bilatérale et je me permets de regretter également que, si la plupart des budgets se maintiennent ou sont augmentés, il y a eu une réduction significative du côté du Groupe de travail sur la coopération Québec-Bavière : on est passé, en 2015, de 52 000 à 21 000 en 2016 et à 6 578 en 2017. Vous savez à quel point les relations entre le Québec et la Bavière m'importent. Je suis un peu déçu de cela. Et je profite de l'occasion pour dire qu'il y a également une réduction substantielle des budgets — on parle de près de 200 000 $, si je ne m'abuse — de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse. Alors, je m'explique mal, alors qu'on accroît les budgets du ministère, qu'il y ait des réductions de ces natures pour ces groupes.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : M. le Président, si vous me permettez, je passerais peut-être la parole à M. Robitaille parce que les offices vont connaître un changement assez majeur avec des nouveaux programmes qui vont venir du SAJ, du Secrétariat à la jeunesse, et la nouvelle politique qui a été lancée avec des sommes supplémentaires, des programmes supplémentaires. Je pense qu'on est capables de vous rassurer là-dessus, M. le député. Est-ce que vous me permettez de passer la parole à M. Robitaille?

Le Président (M. Ouellette) : Oui. Est-ce que, M. le député de Verchères, vous voulez avoir la réponse?

M. Bergeron : Oui.

Le Président (M. Ouellette) : Bon, bien, donc, M. Robitaille, vous identifier, pour qu'on puisse suivre, puis...

• *(21 h 30)* •

M. Robitaille (Michel) : Donc, les budgets des Offices jeunesse internationaux du Québec, qui, comme vous le savez, regroupent quatre offices : l'Office franco-québécois pour la jeunesse, créé en 1968, qui célèbre son 50e anniversaire l'an prochain, l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, l'Office Québec-Monde. Nos budgets globaux vont augmenter de façon assez importante en 2017-2018, puisqu'on va passer à 10 millions de dollars, alors qu'ils étaient à 8 millions en 2016-2017, principalement dû à la création prochaine... il y aura... et puis ça a été noté lors de l'étude des crédits avec le premier ministre, la création du programme Québec volontaire.

Et le groupement de l'ensemble des offices fait que les sommes consenties sont maintenant vues de façon plus globale. Donc, au bout de la ligne, avec effectivement, aussi, les montants qu'on a reçus pour l'Initiative jeunesse pour la lutte contre les changements climatiques, qui a été annoncée lors de la CDP22 à Marrakesh... nous amène 170 000 $ par année de plus, et qui touche l'ensemble des territoires, plus précisément, dans ce cas-là, l'Afrique francophone subsaharienne, les Antilles. Donc, on profite d'un accroissement de la mobilité. Nos chiffres 2016-2017 démontrent un accroissement de la mobilité, et nous entrevoyons pour 2017-2018 un accroissement significatif aussi.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. M. Robitaille. M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Alors, M. le Président, fort intéressant, mais on ne retrouve pas ça dans les cahiers budgétaires. En fait, on nous annonce plutôt une baisse de 200 000 $ pour l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse. Alors, je serais intéressé peut-être d'avoir davantage d'informations, que la ministre pourra fournir à la commission. Et je n'ai pas de réponse concernant Québec-Bavière.

La ministre, dans les remarques préliminaires, a parlé du travail qui a été fait par le ministère au niveau de l'AECG et du Partenariat transpacifique. Or, lorsqu'on a posé la question, justement, concernant ce qui a été investi pour les négociations, dans les deux cas, la réponse fut : Pas une cent, zéro. Alors, s'il y a eu tant de travail qui a été effectué par le ministère pour les négociations de l'AECG et du FPT, comment se fait-il que, lorsqu'on pose la question quant à savoir qu'est-ce que ça a impliqué comme dépenses, il n'y a pas un sou qui nous est imputé pour ces négociations, les deux?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : C'est parce que ça relève du ministère de ma collègue, Mme Anglade, ma collègue du Développement économique et du Commerce extérieur.

M. Bergeron : Il n'y a pas rien qui a été fait par les gens du ministère?

Mme St-Pierre : Bien, ce qui a été fait par nous a été fait au sein du ministère par les équipes du ministère, par nos spécialistes du ministère, qui sont payés à même la masse salariale du ministère. Nous, on n'a pas embauché à l'extérieur.

M. Bergeron : O.K. Puis il n'y a pas eu de déplacement en Europe ou en Asie?

Mme St-Pierre : Oui, il y a eu des déplacements, il y a eu plusieurs déplacements, mais...

M. Bergeron : Mais c'est parce que c'est marqué zéro, là. Est-ce qu'on peut faire...

Mme St-Pierre : Bien, c'est-à-dire... c'est parce que ce n'est probablement pas calculé dans la case AECG. Mais, si vous allez voir les déplacements que... les missions que j'ai faites dans la dernière année, vous allez voir les missions... j'en ai fait une en janvier à Bruxelles, mais c'était dans le cadre de l'AECG. Strasbourg, la mission à Strasbourg...

M. Bergeron : Oui, mais, Mme la ministre, je suis obligé de vous dire que la réponse aux questions, là... ventilation, par mois, des crédits alloués, ventilation des dépenses liées à la négociation, à la signature, incluant les salaires des négociateurs, les frais de déplacement et d'hébergement, c'est zéro pour l'AECG puis le Partenariat transpacifique.

Mme St-Pierre : Ah! de mon ministère à moi.

M. Bergeron : Oui, mais, quand il y a des gens de chez nous, des Relations internationales, qui voyagent pour ça, comment ça se fait que c'est marqué zéro?

Mme St-Pierre : Bien, ça aurait peut-être dû être écrit... parce que, moi, quand je suis allée, le premier ministre y est allé également. On est allés pour l'AECG, on est allés à Strasbourg. C'est des dépenses qui sont les dépenses de mes déplacements, de mes missions. On ne l'a pas tagué, passez-moi l'expression, AECG, mais c'est des dépenses qui touchent les négociations de... La mission... Quand on fait une mission, on fait la mission principalement. J'en ai fait principalement pour l'AECG, mais la mission comportait aussi plusieurs volets. Par exemple, quand je suis allée à Bruxelles, en janvier, j'ai rencontré le ministre Madrane sur la radicalisation menant à la violence. Ce n'était pas juste sur l'AECG. Quand je suis allée à Strasbourg, principalement, on y allait pour... au Parlement européen pour le vote. Mais j'ai fait aussi d'autres rencontres sur d'autres volets et d'autres responsabilités que j'ai au ministère. Mais le négociateur, M. Pierre Marc Johnson... Et toutes les dépenses reliées à l'AECG, la négociation, tout cela, ça ne vient pas de chez nous, ça venait du ministère du Développement économique.

M. Bergeron : Peut-être que ça aurait été une bonne idée, Mme la ministre, de simplement, dans le cahier des renseignements, nous donner cette information-là plutôt que de simplement mettre bêtement zéro parce que ça ne fait pas très crédible, lorsqu'on dit qu'on a fait beaucoup de travail pour l'adoption de l'AECG puis pour l'avancement du Partenariat transpacifique, de nous dire qu'il n'y a pas une cent qui a été dépensée ni dans un cas ni dans l'autre.

Mme St-Pierre : ...de dire de vous faire faire la recherche sur ce qui a été dépensé dans la dernière année sur l'AECG. On va aller chercher les informations au ministère de ma collègue. Pour ce qui est de la Bavière, on me dit que votre information n'est pas nécessairement à jour, qu'il y a une question d'appel de projets...

M. Bergeron : Bien, c'est ceux qui nous ont été donnés.

Mme St-Pierre : ...mais que les budgets n'ont pas...

M. Bergeron : C'est ce qui nous a été donné, Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Oui, mais là on me donne d'autres informations.

Des voix : ...

Le Président (M. Ouellette) : Juste vous nommer, pour les besoins de l'audio, puis répondre à la question, s'il vous plaît.

M. Bernard (Jean-Stéphane) : Oui, Jean-Stéphane Bernard, sous-ministre du ministère. En fait, il n'y a pas eu de diminution dans la coopération avec la Bavière. Ce qui peut... On voit, à différents moments, les versements, mais en fait les montants sont stables au niveau de cette coopération-là. Puis on appuie pour... D'ici 2018, 110 000 $, en fait, a été donné, a été octroyé pour la réalisation de 17 projets innovants entre le Québec et la Bavière. Mais il n'y a pas eu de diminution.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Verchères. Mme la ministre, pour l'AECG.

M. Bergeron : ...

Le Président (M. Ouellette) : Oui?

M. Bergeron : M. le Président, on voit bien 17 projets, mais ce qui est marqué à côté, c'est 6 578 $.

M. Bernard (Jean-Stéphane) : En fait, c'est que les versements se font à différents moments. Le 6 000 $ auquel vous référez, je l'avais tantôt, ça avait été versé avant le mois de février. Puis après ça, au mois de mars, il y a eu un autre montant de, je pense, 34 000 $ qui a été versé. Donc, les versements se... Donc, le 9 078 $ que vous... dont vous mentionniez, c'est ce qui a été versé au 28 février 2017. Mais, en mars 2017, il y a 33 000 $ qui a été versé. Puis il y a un autre montant d'un peu plus de 50 000 $, je crois, qui va être versé prochainement. Donc, en fait, le montant total...

Le Président (M. Ouellette) : ...vous allez arriver à 110 000 $.

M. Bernard (Jean-Stéphane) : ...le montant total n'a pas varié.

M. Bergeron : Pouvez-vous nous fournir ces informations-là?

M. Bernard (Jean-Stéphane) : Oui.

M. Bergeron : Parce que ce qu'on a sous les yeux ne traduit pas ce que vous nous dites.

M. Bernard (Jean-Stéphane) : O.K. On va vous le fournir.

Le Président (M. Ouellette) : Et vous ferez suivre au secrétariat ces montants-là et aussi les dépenses du AECG, là, quand ils seront connus et récupérés pour l'année. Merci. M. le député de Vimont.

M. Rousselle : M. le Président, j'ai l'impression qu'on a passé la journée, vous et moi, ici, hein, au salon bleu, hein?

Le Président (M. Ouellette) : On est arrivés très tôt ce matin.

M. Rousselle : Oui, effectivement. Je voudrais saluer la ministre et son équipe, côté ministériel, mais aussi l'opposition officielle et la deuxième opposition. Écoutez, moi, je voudrais, là... Tantôt, j'entendais parler de la jeunesse. Moi, je sais que le gouvernement du Québec accorde une grande importance à notre jeunesse. Donc, la Politique québécoise de la jeunesse assigne cinq objectifs autour de l'entrepreneuriat. Un, c'est d'encourager, justement, la culture entrepreneuriale chez les jeunes, soutenir le démarrage d'entreprise pour les jeunes, faciliter aussi la reprise d'entreprise, soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles et faciliter aussi l'accès de... aux jeunes décisionnels à préparer la relève.

Et pour réaliser, justement, ces objectifs, le gouvernement, il faut qu'il établisse l'apport de plusieurs partenaires. Donc, pour y arriver, on a investi 15 millions de dollars annuellement dans le programme Créneau carrefours jeunesse,

un projet offert aux jeunes par l'entremise des carrefours jeunesse-emploi du Québec. L'entreprise met en oeuvre des projets concrets d'entrepreneuriat avec des jeunes des écoles secondaires. Mais aussi, un autre, c'est le Défi Osentreprendre, qui est assez important, qui reconnaît aussi l'entrepreneuriat jeunesse dans toutes ses formes. Et aussi je voudrais parler de l'organisme La Tablée des chefs, une autre belle chose qui met en oeuvre des projets pour développer l'autonomie et la compétence, justement, culinaire chez les jeunes. Et aussi la Fondation de l'entrepreneurship.

Moi, je voudrais vous en venir avec, enfin, Les Offices jeunesse internationaux du Québec. Je sais qu'il y a eu un grand rassemblement jeudi dernier à Montréal, et puis justement ça a regroupé, je vous dirais, 18 pays vraiment très intéressants. Des gens qui venaient de partout, là, je regarde, du Bénin, du Burundi, Cameroun, de la France, d'Haïti. Bien sûr qu'il y avait des jeunes du Québec et du Canada. Sénégal, Tchad, Togo, Wallonie-Bruxelles. Écoutez, il y a des jeunes de partout, et c'est ça que je trouve intéressant, justement, c'est des jeunes qui viennent de partout... venir parler justement d'entrepreneurship.

Et je savais aussi que vous étiez là, et vous étiez aussi avec Mme Michaëlle Jean, qui était là, puis je pense que vous participiez d'ailleurs à une table ronde là-bas. Et je voudrais juste vous citer parce que je trouve que cette citation-là... en tout cas, je la trouve belle : «Le gouvernement du Québec croit fermement que le développement économique du Québec, comme tout l'espace francophone, repose sur la pleine participation des jeunes à nos sociétés. Cet événement, qui constitue une participation concrète du Québec à la mise en oeuvre de la stratégie jeunesse et de la Stratégie économique pour la Francophonie, représente une vitrine extraordinaire pour le savoir-faire de la jeunesse et de l'entrepreneuriat francophone. Je suis convaincue que de fructueuses retombées ressortiront de ces journées d'échange et de réflexion», a indiqué Mme St-Pierre. Mme St-Pierre... Mme la ministre.

Vous étiez là. J'aimerais vous entendre, justement, parce que, sûrement, ça doit être une expérience extraordinaire d'avoir des jeunes de partout. Surtout qu'il y avait Mme Michaëlle Jean qui était là. Ça devait sûrement être très intéressant. Donc, si vous pouvez nous en dire quelques mots.

• *(21 h 40)* •

Mme St-Pierre : Merci beaucoup. Je pense que vous avez raison, c'était pas mal intéressant. Je me suis rendue à l'ouverture, la semaine dernière, et j'avais l'impression que j'étais avec des gens qui étaient en train de découvrir quelque chose d'extraordinaire. Et moi aussi, je découvrais quelque chose de fantastique, c'est-à-dire cette énergie de jeunes qui venaient de 20 pays de la francophonie, qui étaient au nombre d'une centaine et qui, ensemble, parlaient d'entrepreneuriat, de la jeunesse entrepreneuriale, comment devenir entrepreneur, comment faire en sorte qu'on puisse passer à travers toutes les étapes de la création, de l'idée à la fondation d'une entreprise.

Et j'ai participé à deux tables, effectivement. Une table où on parlait principalement des différents organismes au Québec qui font de l'aide à l'entrepreneuriat jeunesse. Et aussi une autre table, c'étaient des femmes, des jeunes femmes entrepreneures qui nous parlaient de leurs défis, de leur passion aussi d'avoir fondé leur propre entreprise, mais de leurs défis et aussi de leurs inquiétudes. Alors, c'était assez enrichissant.

Pour ce qui est de la soirée d'ouverture, Mme Jean a fait un discours absolument extraordinaire, puisqu'elle a parlé de cette énergie qui se dégage dans la francophonie. On a lancé en 2014, à Dakar, au Sénégal, une grande stratégie de la francophonie, Stratégie économique de la francophonie. On se dit qu'on peut faire des affaires en français, on peut faire des affaires au sein de la francophonie. Les pays de la francophonie doivent se mettre ensemble non seulement pour parler de la langue française, mais aussi faire des affaires en français. Alors, on travaille là-dessus. Et ça, c'est un geste concret qui a été posé.

Et, dans l'offre des offices, et je vais passer la parole au directeur général des offices, dans l'offre de stage, il y a différents types de stages. Vous avez des stages de coopération internationale. Vous avez des stages d'étudiants qui vont aller perfectionner leur domaine de formation. Mais vous avez aussi un volet très, très important sur l'entrepreneuriat. On veut développer davantage la culture entrepreneuriale au Québec. Et on veut que les jeunes entrepreneurs aillent chercher aussi de l'expertise ailleurs et évidemment en amener ici pour voir ce qu'on fait ici, mais aller chercher de l'expertise ailleurs.

Ce qui a été dit par Mme la secrétaire générale, la semaine dernière, au sujet de la venue de ces jeunes, c'est qu'il y a aussi des moments un petit peu difficiles parce qu'on a appris qu'il y a une difficulté à obtenir les visas. C'est long, c'est compliqué. Il y a des jeunes qui n'ont pas pu venir, qui ont été très déçus, qui n'ont pas pu venir parce que les visas ne sont pas arrivés. Et je veux saluer le travail de M. Robitaille parce que les visas... il a travaillé d'arrache-pied pour ceux... pour que ceux qui ont obtenu leur visa obtiennent les visas et qu'ils puissent vraiment venir ici avoir cette expérience-là. Alors, on est vraiment très heureux des résultats de cette grande rencontre. On espère qu'on va en avoir d'autres.

Mais je pense que cette première édition est quelque chose qui... Ils sont retournés chez eux et, j'en suis convaincue, avec un sentiment extraordinaire de : Oui, je peux faire quelque chose non seulement pour moi, mais aussi pour mon pays puis pour les jeunes de mon pays. Et c'était très beau de voir le feu dans leurs yeux. Vraiment, là, je pense qu'on a fait la... on a changé la vie de ces jeunes-là, puis ça nous donne le goût de continuer puis le goût de le faire encore.

Alors, si vous permettez, M. le Président, j'aimerais ça que notre directeur général en parle davantage parce que lui, il a passé, jour et nuit, cinq jours avec eux. Il a travaillé plusieurs semaines et plusieurs mois avec son équipe pour la réalisation de la grande rencontre, mais je pense qu'il peut parler davantage des résultats, à la fin, comment les jeunes ont témoigné. Si vous permettez.

Le Président (M. Bergeron) : M. le député... Oh! pardon. Oui, oui, je vous en prie, monsieur.

M. Robitaille (Michel) : Merci beaucoup. Alors, effectivement, cette grande rencontre, c'était une première organisée en collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal, avec une forte participation francophonie,

comme on l'a dit, 20 pays. Et on voyait cet événement-là non pas comme une fin en soi, mais un point de départ pour une mise en oeuvre concrète de la Stratégie économique de la francophonie. Vous savez que le Québec est souvent leader en francophonie, et on voulait affirmer ce rôle-là, démontrer à ces jeunes, qui venaient des quatre coins du monde, quelle était la culture entrepreneuriale du Québec.

Au programme, en plus des ateliers dont on a fait mention, on les a emmenés sur le terrain pour voir des entreprises québécoises, petites et grandes, qui, dans tous les secteurs, ont réussi. Et on a également voulu faire des mariages entre entrepreneurs du Québec, du Canada francophone, parce qu'il y avait aussi des entrepreneurs du Canada francophone, du Sud. Et nous allons poursuivre nos démarches grâce à notre mobilité. Nous allons être au Africa Web Festival, à Abidjan, cet automne. Nous serons, comme nous l'avons fait à Marrakech l'automne dernier, au prochain sommet de la Conférence des parties, qui se tiendra à Bonn, avec des entreprises dans le secteur du développement durable. Et on va le faire en duo.

Ce qui est merveilleux dans notre relation et dans notre mobilité jeunesse, c'est qu'on profite de nos forces, par exemple avec la France, où on a une complémentarité, une mobilité qui est mature. Et on va aller ensemble en pays tiers. Donc, c'est la solidarité de la francophonie, pour nous permettre d'aller avec des Français, avec des gens du Maghreb, du Sud, à des événements, et ça, on va le multiplier. La ministre a parlé de cette table ronde avec des femmes entrepreneures. Alors, il y a un prochain rendez-vous en Roumanie, un sommet pour des femmes entrepreneures en francophonie. Et nous allons mettre sur pied avec nos partenaires... Parce qu'il faut dire que Les Offices jeunesse internationaux du Québec travaillent avec des partenaires solides : l'Office franco-québécois pour la jeunesse à Paris, le Bureau international jeunesse à Bruxelles et des partenaires mexicains.

Donc, nous travaillons ensemble et nous faisons front commun pour constituer des cohortes de jeunes entrepreneurs, dans ce cas-là, pour participer à de grands événements et toujours situer le Québec comme leader dans ces mouvements-là. Et il y a même eu, au terme... Et je vous invite tous à aller sur YouTube. On a déposé aujourd'hui la vidéo, elle ne fait que quatre minutes, qui donne les témoignages de ces jeunes-là, qui disent ce que ça a fait. Il y a même eu des signatures de contrats qui ont été faites en fin de séjour, donc très positif. Et encore une fois le Québec s'est distingué par son leadership dans ce secteur-là.

Le Président (M. Bergeron) : Je vous remercie, M. Robitaille. M. le député de Vimont.

M. Rousselle : J'avais parlé justement que vous avez promené un peu partout... parce que je regarde, justement, comme je vous disais tantôt, des jeunes qui viennent de 18 pays différents. Mais je remarque aussi que les entreprises, elles ont des formations tellement différentes et variées. Comme je vois quelqu'un du Bénin... agroalimentaire du Bénin. Par contre, je vais voir, à un moment donné, sérigraphie qui vient du Québec. D'autres, ça va être la métallurgie. Donc, est-ce que vous allez dans des entreprises québécoises? Est-ce que vous avez fait des choses comme ça ou c'est un échange qui se fait, justement, sur place? Ou ça n'a aucun rapport? C'est qu'on parle vraiment d'entreprises...

Le Président (M. Bergeron) : M. Robitaille.

M. Robitaille (Michel) : Oui. Alors, non, ça a effectivement un rapport. Comme je l'ai dit, il y avait une journée entière consacrée à des visites terrain pour justement aller voir les entreprises qui sont en développement durable, en numérique. L'agroalimentaire, effectivement, est important. Et le développement durable, lutte aux changements climatiques était au coeur aussi de nos discussions. Donc, tout ça, c'est très, très concret. Il y a eu des ateliers où des experts venaient, par exemple, montrer comment bâtir son entreprise, comment capitaliser sur des échecs, parce que ça aussi, c'est important en entreprise, et ensuite aller sur le terrain. Et c'est ce qu'on fera, comme je vous le disais, à travers les futures missions qu'on va organiser pour aller voir ce qui se passe dans le Sud, en Afrique, en Europe et en Asie.

D'ailleurs, la mobilité jeunesse, en 2016-2017, il y a 4 200 jeunes Québécois qui sont allés dans 88 pays. Et on note cette année une augmentation sur l'Asie, avec la Chine, augmentation en Afrique significative, et ça se passe donc au Sénégal et dans d'autres pays. Donc, je pense que notre présence en Afrique, avec la délégation qui s'est ouverte et qui deviendra délégation générale, va nous permettre d'accroître cette présence-là, qui est très importante, puisque, quand on regarde le développement qui se fait actuellement en Afrique, il y a des opportunités extraordinaires, et nos jeunes entrepreneurs peuvent être là pour en profiter.

• *(21 h 50)* •

Le Président (M. Bergeron) : Merci, M. Robitaille. M. le député de Vimont.

M. Rousselle : ...minutes, à peu près?

Le Président (M. Bergeron) : Il vous reste trois minutes, M. le député.

M. Rousselle : O.K. Bien, je voulais vous parler un petit peu d'Haïti. Donc, on va passer rapidement... Écoutez, comme... certains le savent ici que j'ai travaillé de 2005 à 2006 en Haïti pour les Nations unies... et des policiers, justement, canadiens, dont certains étaient Québécois. Nous avons bâti une école là-bas parce qu'on parle de jeunesse. Bien, on a réalisé qu'en Haïti justement, pour aller à l'école, bien, ça te prenait de l'argent. Donc, grâce à des policiers... Actuellement, il y a 125 étudiants qui étudient encore grâce au travail de policiers canadiens. Et je voulais le souligner parce qu'actuellement il y a des pompiers de Montréal qui ont été faire des agrandissements à cette école. Et maintenant, il y a même un métier qu'ils vont même pouvoir apprendre, la couture, là-bas. Et ça, c'est grâce justement à des... avec des

gens, là, qui proviennent du Québec, qui proviennent du Canada puis qui vont faire des belles choses là-bas. Et, je sais, nous, on a une belle relation avec Haïti parce que... D'ailleurs, juste dans ma circonscription, à Vimont, j'ai beaucoup de gens qui proviennent justement de ce beau pays, parce que moi, je l'ai... C'est sûr, tu vas en Haïti une fois, je pense que c'est pour la vie, tu l'aimes vraiment, ce pays-là.

J'aimerais rapidement... parce que vous n'aurez pas beaucoup de temps à m'accorder là-dessus, mais je voudrais voir un petit peu les actions qu'on a avec Solidarité internationale en Haïti, voir qu'est-ce qu'on fait actuellement là-bas.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre, 1 min 30 s.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Merci, M. le député. Vous avez raison de dire que c'est un beau pays. C'est un pays magnifique, et on a vraiment... C'est un pays prioritaire pour nous. Quelques statistiques. En 2016-2017, dans le cadre du Programme québécois de développement international, ce qu'on appelle le PQDI, on soutient 10 projets de développement en Haïti, qui totalisent 630 000 $. À la suite de l'ouragan Matthew, en octobre dernier, on a octroyé une aide exceptionnelle de 500 000 $ pour soutenir les interventions d'urgence de six organismes québécois de coopération internationale, et, de ce montant, 100 000 $ ont été accordés par le biais du volet Aide d'urgence dans le PQDI. Dans le cadre du programme Québec sans frontières, c'est un programme de stages qui se fait... des appels de stages qui se font auprès de jeunes Québécois, on a soutenu deux projets de Solidarité internationale impliquant la participation de 18 Québécois et Québécoises pour une valeur de 100 000 $. Et on soutient aussi 11 projets, en culture, en éducation, en santé dans le cadre de notre coopération bilatérale avec Haïti pour un total de 90 000 $.

Donc, c'est un pays qui a besoin de nous, bien sûr. On a une grande population québécoise qui est d'origine haïtienne, une importante population québécoise d'origine haïtienne. Et, sur les 88 pays où se rendent les jeunes des offices québécois pour la jeunesse, bien, Haïti est au quatrième rang. Alors, il y a un intérêt aussi pour nos jeunes de se rendre en Haïti pour aller faire du travail, là-bas, de coopération.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci, M. le Président. C'est mon dernier bloc. Le temps passe malheureusement trop vite. Quelques petites questions, sans doute en rafale. Revenir sur la relation très importante Québec-États-Unis. On l'a évoqué précédemment, un contexte particulier, un nouveau président qui a des visées extrêmement protectionnistes qui mettent à mal plusieurs acquis dans nos relations, notamment au niveau du bois d'oeuvre. Je lisais, il y a quelques instants à peine, un article de *La Presse canadienne* qui mentionnait qu'il y a plusieurs entreprises maintenant américaines... font pression sur leur propre gouvernement pour exempter ces taxes supplémentaires sur le bois d'oeuvre parce que ça vient augmenter leurs coûts de production. Donc, ils risquent de perdre, à leur tour, des clients, de devoir congédier aussi des employés. Bref, le fait que des Américains ou des entreprises américaines s'invitent dans le débat peut certainement être profitable pour nous.

J'étais curieux de savoir quelle était votre... ou vos intentions par rapport à ce conflit probable. On sait que le Québec a adopté un régime forestier. On peut conclure maintenant que le prix du bois est celui du marché. Donc, quelle est votre stratégie pour éviter le drame auquel on s'attend en termes notamment de pertes d'emplois et voir s'il n'y a pas des alliances qui peuvent être faites avec des États américains pour qui le bois québécois est très, très important pour leurs propres entreprises?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. C'est une excellente question parce que c'est un dossier qui, évidemment, pour nous, est majeur. Le bois d'oeuvre au Québec, ça représente 60 000 emplois. 90 % de nos exportations de bois d'oeuvre vont vers les États-Unis. Alors, évidemment, la semaine dernière, vous avez vu, lorsque ça a été annoncé, la taxe... lorsque la taxe a été annoncée, vous avez vu que nous étions tous là. C'est ma collègue, évidemment, du ministère du Développement économique qui a la responsabilité de ce dossier-là, mais on travaille en étroite collaboration avec elle. Nos bureaux et nos délégations aux États-Unis sont également très actifs sur ce dossier-là. Nous avons annoncé des mesures pour les entreprises québécoises via Investissement Québec. Je pense que ça, ça a été évidemment... C'est ça, on parle de garanties de prêts. Il va y avoir également des mesures pour permettre aux travailleurs d'absorber le choc, s'il y en a. On ne le souhaite pas. On souhaite un règlement. Notre négociateur, M. Raymond Chrétien, est au dossier. Alors, on travaille très, très fort également avec le gouvernement fédéral, les autres provinces. Les partenaires sont là.

On était presque certains que les États-Unis iraient avec cette taxe la semaine dernière. Ça a été corroboré. Maintenant, ce qu'il faut, c'est être capable d'arriver à un accord. C'est ce qu'on souhaite. Mais je pense que les travailleurs québécois, les travailleurs qui travaillent dans le domaine, sont aussi très conscients des efforts que nous faisons. On a été salués pour avoir été proactifs et avoir été là, au moment de l'annonce, avec la table des partenaires.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : M. le Président, je comprends...

Mme St-Pierre : ...mobilisé. Vous avez vu d'ailleurs notre premier ministre, en fin de semaine, qui était aussi avec des travailleurs dans ce dossier-là. On ne lâchera pas le morceau, là.

M. Charette : Merci, M. le Président. Je comprends qu'il y a des mesures d'aide qui sont prévues pour les entreprises québécoises, mais l'objet de ma question était plutôt au niveau américain, compte tenu des relations établies avec bon nombre d'États. Le Québec a une relation privilégiée avec plusieurs États américains, notamment de la côte Est. Donc, c'était de voir si, au niveau des gouverneurs, sénateurs, s'il y avait des démarches particulières qui étaient entreprises, compte tenu que, déjà en territoire américain, des entreprises américaines se manifestent pour venir à la défense de ce bois d'oeuvre, notamment, québécois, bois d'oeuvre de qualité, mais à un prix qui leur permet de maintenir des emplois de qualité également de leur côté. Donc, au niveau diplomatique, est-ce qu'il y a des approches particulières de faites également?

Mme St-Pierre : Absolument, sur le terrain, notre bureau à Atlanta est très actif dans le dossier. Il va y avoir, à Toronto au mois de juin, une rencontre de l'association des gouverneurs du sud-est des États-Unis. Le premier ministre sera présent à cette rencontre-là, qui va se tenir à Toronto. On a fait des contacts avec nos partenaires du Vermont, le gouverneur du Vermont, le gouverneur du New Hampshire, d'ailleurs, qui est venu à Montréal récemment, le gouverneur du Maine, M. LePage. Il y a eu un appel du premier ministre au gouverneur du Kentucky. Il y a eu la mission de la vice-première ministre aussi au Kentucky. Alors, on est en contact avec nos partenaires américains et on est aussi conscients qu'on doit vraiment, vraiment maintenir la mobilisation. Tout ça passe par la mobilisation, et tout le monde est très mobilisé.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Compte tenu de cette nouvelle donne qui va nous accompagner encore pour quelques années, est-ce que la configuration ou la reconfiguration du réseau aux États-Unis en prend compte? Je sais qu'en 2015 il y avait eu cette décision, notamment au niveau de Washington, de fermer le volet commercial. Est-ce qu'aujourd'hui on songe à le rouvrir ou c'est à travers un déploiement différent qu'on arrivera à bien défendre nos intérêts commerciaux également sur le côté des États-Unis?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

• *(22 heures)* •

Mme St-Pierre : La question est pertinente parce que le dossier du bois d'oeuvre... Il y a le dossier également de l'accord de libre-échange États-Unis... Canada, États-Unis, Mexique. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on va augmenter nos ressources sur le territoire américain de notre côté, le ministère des Relations internationales. Et, pour le volet économique, ma collègue du ministère du Développement économique et du Commerce extérieur a annoncé, dans sa stratégie d'exportation, des ressources également sur le territoire américain. Donc, grosso modo, on va avoir environ, je dirais, autour de 32, 33 personnes supplémentaires sur le territoire américain très, très, très bientôt, 35 % des ressources qu'on va déployer à travers le monde, supplémentaires, vont aller aux États-Unis. Donc, c'est pour apporter de l'appui à nos bureaux, nos délégations là-bas. Le bureau d'Atlanta va redevenir une délégation. On va ajouter du personnel dans tous, tous nos bureaux. Plutôt que d'ouvrir des bureaux partout, on va ajouter du personnel dans nos bureaux.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : C'est gentil. Il y a quelques jours à peine, il y a cette nouvelle politique internationale qui a été déployée. Il y a un concept intéressant qui a pu être exploré, là, au cours de la dernière, sinon des deux dernières années. Je ne me souviens pas si le terme est exact, celui de «diplomatie territoriale», c'est-à-dire, oui, il y a tout le volet qui est fait à l'étranger qui est nécessaire, mais également cette belle initiative de permettre à notre corps consulaire présent au Québec de bien mesurer le potentiel économique québécois. Donc, il y a eu cette tournée de réalisée notamment dans le Nord, mais également à travers tout le potentiel du fleuve Saint-Laurent également, donc une belle façon, je pense, de faire connaître notre potentiel. Est-ce qu'il y a d'autres initiatives de cette nature-là qui sont prévues? Et, si oui, auprès de quels groupes et pour mettre en valeur quel type de ressources, sinon de potentiel au Québec?

Le Président (M. Ouellette) : Oui.

Mme St-Pierre : Bien, en fait, ces deux expériences-là étaient des bancs d'essai, mais on voulait voir comment notre corps consulaire allait réagir, et ils ont réagi très bien. Ils ont même dit à quel point ça a été profitable pour eux. À court terme, il n'y a pas de projet sur la planche à dessin.

Cependant, autre chose aussi que nous faisons, c'est que nos délégués lorsqu'ils viennent... nos représentants, nos délégués, lorsqu'ils viennent au Québec ou même ils viennent... lorsqu'on les fait venir au Québec, on les envoie en région, et ça, c'est très, très, très bien accueilli également. Dès la semaine prochaine, je pense, on en a deux, celui de New York et celle de Boston, qui vont être dans la région de... c'est Québec... c'est la région de... ils vont être dans... enfin, ils vont être au Québec pour... et ils rencontrent des chambres de commerce, ils rencontrent des gens d'affaires. Et ça, c'est quelque chose qu'on veut aussi accentuer, montrer ce qu'eux peuvent leur offrir lorsqu'ils sont sur leurs territoires, c'est-à-dire que nos délégués aillent à la rencontre des gens d'affaires leur dire : Voici, quand vous venez chez nous, ce qu'on peut vous offrir.

On a mis en place aussi à New York ce qu'on appelle un accélérateur d'entreprises. C'est-à-dire une entreprise, une petite entreprise qui n'a pas vraiment les moyens d'avoir toutes les ressources pour développer sa stratégie de commercialisation va avoir l'aide de la délégation générale. Ils ont choisi des entreprises pour les aider à accélérer leurs exportations, et ça aussi, c'est une expérience qu'on a commencé à mener qui semble porter fruit également.

Alors, le corps consulaire aussi vient d'être réuni ici à Québec. À chaque année, on les réunit à Québec pour leur faire... on passe toute la journée avec eux pour leur parler des projets que nous avons. Il faut maintenir le contact avec le corps consulaire parce qu'on a un corps consulaire très important.

Et c'est important aussi de les amener à sortir de Montréal et de Québec et d'organiser des missions comme on l'a fait ensemble avec eux. Bien, je pense que ça leur donne aussi l'occasion de rencontrer leurs collègues du corps consulaire, mais également, quand c'est bien organisé, une mission bien planifiée, bien organisée, bien, c'est concentré et c'est très profitable pour eux.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Pour le même sujet rapidement. Donc, il n'y a pas d'autres initiatives de pareille nature parce que les idées ne sont pas développées ou par manque de moyens ou de temps? Pourquoi ne pas reprendre une formule qui a aussi bien réussi, là, au cours des dernières années?

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Ce n'est pas par manque de moyens, c'est que les deux premiers sujets qui nous sont venus à l'esprit, ça a été notre Stratégie maritime et le Plan Nord. On est aussi dans le domaine de l'électrification des transports, ça pourrait peut-être être un domaine qu'on pourrait explorer. Mais les deux vraiment premiers domaines qui nous sont venus en tête, ça a été ces deux grands projets parce que, lorsqu'on les rencontre et qu'on rencontre des gens du corps consulaire, ou des ambassadeurs, ou des dignitaires qui viennent ici, au Québec, les deux premiers projets dont on leur parle, c'est le Plan Nord et la Stratégie maritime, notre économie bleue. On parle aussi de notre lutte contre les changements climatiques et l'électrification des transports. Ce sont vraiment les trois grands thèmes qu'on développe avec eux.

L'hydroélectricité, c'est très attrayant. Lorsqu'on parle d'hydroélectricité puis qu'on parle de nos barrages hydroélectriques, il y a de la lumière qui s'allume — là, ce n'est pas un mauvais jeu de mots — dans leurs yeux, et je pense que ça, c'est vraiment quelque chose qu'il faut refaire éventuellement, d'amener... parce qu'on ne va pas tous les jours voir, visiter un barrage, là, dans la région de la Baie-James, et de le faire en groupe, bien, c'est rentable.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Très certainement. Merci, M. le Président. Parce que le temps file, malheureusement, quelques autres petites questions rapides.

Mon collègue de Vimont a rappelé à juste titre l'importance de la coopération, et, pour nos jeunes Québécois, le monde n'a plus de frontières. Donc, il y a un appétit réel pour tout ce qui est coopération et solidarité internationale. Peut-être nous parler rapidement du Programme québécois de développement international. C'est un programme qui, depuis 20 ans, a fait ses preuves, qui est renouvelé encore une fois cette année, on le devine, avec des orientations particulières ou on poursuit essentiellement avec les mêmes budgets et les mêmes orientations que pour l'année passée?

Mme St-Pierre : Bien, on travaille en étroite collaboration avec un organisme que vous connaissez très certainement qui s'appelle l'AQOCI, et c'est cet organisme-là... On travaille en collaboration avec l'organisme, et c'est cet organisme qui élabore ces orientations, et les organismes qui sont au sein de l'AQOCI, bien, ce sont ces organismes-là qui reçoivent l'argent que nous transférons à l'AQOCI. On ne choisit pas nous-mêmes les projets de coopération. Il y a le programme, ce dont j'ai parlé tout à l'heure, le PQDI, et on a le programme Québec sans frontières. Je pense que de parler de pays de la francophonie, de parler de pays d'Afrique subsaharienne fait partie de... c'est dans notre écran radar. Haïti est un... vous l'avez vu tout à l'heure avec les chiffres que j'ai élaborés concernant Haïti, qu'il y a vraiment beaucoup d'investissements qui sont faits en Haïti.

Alors, on se concentre dans certaines régions du globe puis on demeure sur les mêmes projets, les mêmes orientations. On veut aussi qu'il y ait toujours la notion d'égalité entre les hommes et les femmes qui se retrouve sous-entendue dans les projets, l'égalité entre les hommes et les femmes, la défense des droits et libertés. Il faut toujours que les valeurs aussi soient... viennent en appui à ces projets-là.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Deux-Montagnes, deux minutes.

M. Charette : Peut-être une dernière question rapide. Si on parle de coopération, l'espace de choix de coopération pour le Québec, ça demeure l'espace francophone. On a évoqué rapidement tout à l'heure la question de l'Arabie saoudite. Lors du dernier sommet, il y a quelques mois à peine, on connaît les intentions, les souhaits de l'Arabie saoudite de se joindre à cette organisation. C'est un pays qui n'a certainement pas le meilleur bilan en matière de respect des droits de l'homme, qui est pourtant une valeur chère, là, pour les pays membres de la francophonie. Quel a été le rôle du Québec dans toutes ces négociations?, parce qu'il a fallu trancher à savoir si on acceptait cette candidature ou pas. Je pense que le bon choix a été fait de ne pas s'empresser à l'accepter. Mais quel a été le rôle du Québec auprès des autres pays et gouvernements membres par rapport à cette question en particulier?

Le Président (M. Ouellette) : Une minute, Mme la ministre.

• *(22 h 10)* •

Mme St-Pierre : Seulement?

Le Président (M. Ouellette) : Oui. Mais non, mais là ce sera une minute là, puis M. le député de Laval-des-Rapides va vous donner une petite minute, 1 min 30 s. En tout cas, prenez le temps de répondre, Mme la ministre.

Mme St-Pierre : C'est parce que, oui, ça a été un processus. Il faut comprendre comment fonctionnent les sommets dans la francophonie, ça fonctionne par consensus. Donc, il n'y a pas de vote. Il faut arriver, à force de discussions, de persuasion, de négociations de corridor, à faire avancer notre point de vue. Alors, c'est ce qui est arrivé lors du dernier sommet, et le grand leader de cette action-là pour faire en sorte qu'on repousse la demande de l'Arabie saoudite, ça a été le premier ministre parce qu'on ne croyait pas que c'était pertinent, étant donné les valeurs dont l'Organisation internationale de la Francophonie fait la promotion. On ne croyait pas pertinent d'accueillir l'Arabie saoudite comme membre observateur. Alors, on a réussi à convaincre les autres partenaires de mettre en veilleuse la demande de l'Arabie saoudite, de faire en sorte qu'il y ait une mission qui se rende là-bas pour parler, discuter des libertés individuelles, de l'égalité entre les hommes et les femmes, et la question va certainement revenir lors du prochain sommet à Erevan, mais d'un point de vue... d'un point où on était à... l'Arabie saoudite entrait comme observateur. Et le résultat qu'on a eu, bien, le résultat qu'on a eu, c'est le fruit du travail que notre premier ministre a fait auprès des délégations pour en arriver à ce consensus de dire : Ce n'est pas le moment. Il faut que cette candidature-là soit analysée davantage. Ce n'est pas prêt. Ils ne sont pas mûrs pour entrer dans l'Organisation internationale de la Fracophonie.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. Le dernier bloc de ces crédits 2017-2018, mon collègue d'à côté, le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais interpeler la ministre sur les relations Québec-Cuba et, par la suite, Québec-Mexique, à défaut d'avoir un «Cuba libre» avec nous pour terminer les crédits de cette année. Ça aurait été très agréable, mais je vais quand même essayer d'attirer l'attention du public...

Une voix : ...

M. Polo : Effectivement. Je vais tester les connaissances d'espagnol de la ministre, si vous permettez.

Une voix : ...

M. Polo : (S'exprime en espagnol).

Le Président (M. Ouellette) : Vous n'aurez pas plus de café, M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Non, je le sais, je le sais, je le sais.

Le Président (M. Ouellette) : Mon espagnol n'est pas trop bon.

M. Polo : Je lui ai dit que c'était un plaisir de faire ces crédits avec elle ce soir en sa présence.

La raison et le sérieux de mon propos, M. le Président, c'est que, depuis que j'ai le privilège d'être député, l'un des aspects de mes responsabilités qui m'ont permis de découvrir, si on peut dire, l'étendue de l'impact qu'on a comme député non seulement ici, à l'Assemblée nationale, comme membre du gouvernement, mais également de faire rayonner le Québec à l'international, c'est bien sûr les missions, le travail que fait le Québec au niveau international depuis des années de promotion, tant au niveau culturel, économique, social, et autres, coopératif. Ce travail-là donne des fruits, porte des fruits pas seulement au niveau économique, mais bien sûr également dans tous les autres aspects de notre société.

J'ai un intérêt particulier, M. le Président. Je vais vous expliquer pourquoi. Étant fils d'immigrant, étant né également dans un pays d'Amérique du Sud, la Colombie, ayant immigré au Québec alors que j'avais six ans, ma langue maternelle, c'est l'espagnol, mais, au-delà de cela, j'ai toujours eu une curiosité pour l'ensemble de l'Amérique latine. Et d'ailleurs, lorsque j'étais à l'université, j'ai eu l'occasion de faire un échange universitaire alors que j'étudiais aux HEC Montréal. Et puis à l'époque, il y a presque 20 ans, j'ai décidé d'apprendre une quatrième langue, qui est le portugais. J'ai passé six mois au Brésil à l'époque, et donc ça m'a permis de connaître un peu plus sur le terrain un autre géant de notre continent, de notre hémisphère, et de mieux comprendre, justement, les réalités de ces pays-là, qui sont très différentes des nôtres parce que, quand vous lisez, là, les nouvelles sur le Brésil au cours des dernières années, vous allez comprendre qu'il y a eu beaucoup d'instabilité politique et économique, là, dans ce pays-là.

Ceci dit, tout ça, tout ce bagage-là, avant même d'être arrivé en politique, j'avais également aidé à organiser trois missions commerciales conjointement avec le gouvernement du Québec, notamment en Colombie. Et la première fois où j'ai eu l'occasion de partir en mission commerciale avec le ministre de l'Économie de l'époque, c'était à l'automne 2015, et nous avons passé 48 heures en Colombie, justement, avec le ministre de l'Économie de l'époque, l'ancien député de Verdun, et ça m'a permis de voir de quelle façon, justement, tout le travail que la ministre nous a expliqué ce soir de promotion, de représentation, de tisser des liens, de construire des liens, de développer des liens, des fois, ça part de zéro complètement. C'était le cas pour la Colombie où c'était la première fois depuis au-delà de 20 ans qu'un ministre du Québec visitait ce pays-là accompagné d'une quarantaine d'entreprises du Québec.

Et l'autre expérience qui a beaucoup marqué, si on peut dire, mes trois ans d'expérience comme député sur le volet international, c'est l'automne dernier ou, enfin, à la fin de l'été dernier, lorsque j'ai eu le privilège d'accompagner le premier ministre et la ministre des Relations internationales lors d'une première mission gouvernementale, parce que c'est comme ça qu'il faut les appeler lorsque c'est le premier ministre qui dirige une mission, c'est une mission gouvernementale, et c'était la première fois qu'un premier ministre du Québec mettait les pieds sur le sol Cubain. Le moment était propice, et tout ça. J'ai eu l'occasion de le souligner le mardi soir de cette semaine-là lorsque toute la délégation du Québec a été reçue à l'Ambassade du Canada, à La Havane, en présence de la ministre et j'ai à ce moment-là pu constater, et les entreprises ont constaté... les entreprises nous ont remerciés et nous ont félicités de l'accueil qu'ils ont eu lors de cette mission-là. Mais, dans mon mot à moi, là, lorsque j'ai eu l'occasion de m'adresser aux participants ce soir-là, j'ai tenu à féliciter le travail de la ministre parce qu'il faut comprendre non seulement le succès ou le résultat de cette mission-là, mais comprendre tout le travail qui a été fait en amont pour en arriver là. Tout un travail de diplomatie, tout un travail de rencontres, que ce soit ici, au Québec, que ce soient des visites ou des rencontres avec l'Ambassade de Cuba à Ottawa, avec les consuls successifs, parce qu'il y a eu différents consuls au cours des dernières années, à Montréal notamment, la visite... Et je vais laisser peut-être la ministre, à ce moment-là, élaborer sur comment s'est développée cette relation-là, ce lien de confiance.

Et pourquoi je parle de lien de confiance, M. le Président? Parce que, depuis le début de l'année, si je ne me trompe pas, ce sont deux délégations cubaines, deux délégations chapeautées par des officiels du gouvernement cubain qui ont visité Québec, notamment une délégation sur le secteur de l'énergie nous a visités en plein milieu de l'hiver, qui ont goûté, si on peut dire, aux qualités ou, si on peut dire, à la beauté de notre hiver québécois, aux changements climatiques, disons-le comme ça. Et par la suite, tout récemment, il y a de cela deux ou trois semaines, une délégation chapeautée par la vice-ministre du Transport de Cuba, qui était également accompagnée d'un grand nombre de représentants, mais tout ce travail-là a débuté par justement un souci de la part de la ministre de s'intéresser à ce pays-là, à cette île, à ce peuple qui est très fier des sacrifices qu'ils ont eu à faire au courant du dernier siècle, notamment, et que nous avons constaté en présence du premier ministre de quelle façon justement il était important d'aborder des nouveaux partenaires, partenaires tant au niveau diplomatique, économique, culturel, et autres, de les aborder avec respect, de les aborder justement avec un soin de bâtir et de développer une relation qui soit gagnante mutuellement, O.K., de les aborder avec justement cette sensibilité de respecter la décision ou les décisions qui ont été prises par le peuple cubain et d'offrir à ce moment-là notre soutien, notre collaboration, notre accompagnement, si on peut dire, au peuple cubain, au gouvernement cubain, aux différentes instances cubaines dans cette nouvelle voie qu'ils sont en train d'entreprendre ou dans cette nouvelle étape, nouveau chapitre de leur histoire qu'ils sont en train d'écrire, les Cubains, et de les accompagner en respectant justement leur façon de faire.

Et donc je commencerais tout d'abord, M. le Président, si vous le permettez, en invitant peut-être la ministre à nous expliquer un peu comment s'est développée cette relation et où elle voit, donc sa vision, où elle voit et comment elle voit cette relation se développer, se consolider, en tenant pour compte qu'il y a déjà des acteurs québécois, des entrepreneurs, des acteurs québécois qui font des démarches pour saisir justement l'opportunité que le premier ministre a créée suite au travail et à la table mise par la ministre de justement démontrer cet intérêt fort de la part du Québec à tisser des liens non seulement d'amitié, mais des liens commerciaux avec un intérêt mutuel de développement conjoint. Merci beaucoup, M. le Président.

• *(22 h 20)* •

Le Président (M. Ouellette) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci. Merci, M. le Président. Merci, cher collègue, de me donner l'occasion de me parler de ce dossier parce qu'effectivement c'est un dossier que j'affectionne beaucoup. Les Québécois affectionnent aussi beaucoup les Cubains. Et, lorsqu'on a vu que les relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba étaient rétablies sous Barack Obama, nous avons décidé de saisir l'occasion pour voir s'il était possible de faire nous-mêmes une ouverture, une percée diplomatique.

On sait que le Canada n'a jamais abandonné sa relation diplomatique avec Cuba. L'ambassade est là depuis toujours. Et les Cubains savent que le Canada n'a jamais également été en faveur de l'embargo sur ce pays. Donc, on avait déjà quand même des bonnes cartes dans notre manche parce que la réputation du Canada à Cuba est excellente. Les Québécois également y vont beaucoup pour les plages et le tourisme. Mais il y a quand même, on s'est dit, des choses à faire pour nos entreprises québécoises. Et il y a de l'expertise également que nous pouvons partager parce que, sur le plan scientifique, ils ont quand même... ils sont quand même assez poussés sur des questions de... entre autres qui touchent la science du cerveau. Et là-dessus on peut faire des partenariats également.

Alors, on a commencé la relation de façon très, évidemment... petit à petit. Ça a commencé par une première mission d'exploration où on est allés voir s'il était possible de peut-être faire en sorte qu'on puisse aller plus loin. On a entretenu des échanges avec l'ambassadeur de Cuba, qui est basé à Ottawa, également le consul général, qui nous a beaucoup aidés. On a eu la visite ici, au Québec, de l'équipe de baseball. Alors, je pense que ça, ça a été aussi un événement qui a montré la passion que les Québécois ont non seulement pour le baseball, mais aussi pour les Cubains. Et la visite, je dirais, du premier ministre, la première visite officielle d'un premier ministre du Québec en territoire cubain, je pense, est venue comme sceller cette amitié.

Et c'est par la suite que nous avons entrepris des démarches pour ouvrir un premier bureau. Et ce premier bureau sera ouvert dans quelques mois. Nous avons eu, la semaine dernière, la lettre qui confirme que les autorités cubaines nous autorisent à ouvrir un bureau sur le territoire. Il y a des domaines où on peut échanger de façon très concrète tout notre secteur coopératif. C'est une économie, là-bas, qui est en transformation. Tout notre secteur coopératif les intéresse énormément. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie a déjà signé des accords avec les autorités

cubaines. Alors, il y a des choses vraiment intéressantes qu'on peut faire là-bas. Et je pense que c'est... ça va être une belle histoire qu'on va raconter.

Le Président (M. Ouellette) : Trois minutes, M. le député de Laval-des-Rapides. J'ai dit que je laisserais une minute à la ministre pour faire ses remerciements d'usage. Ça fait qu'il vous en resterait deux.

M. Polo : Merci, merci. Bien, effectivement, merci beaucoup, Mme la ministre. Et personnellement j'ai eu l'occasion d'accompagner le premier ministre et la ministre sur les 24, 48 heures qui ont passé. Mais j'ai également pu être présent avec les entrepreneurs lorsqu'ils ont fait des visites industrielles, comme par exemple le grand chantier industriel et le grand port en eaux profondes de Mariel qui est en construction, qui est en développement à l'extérieur de La Havane. On a également pu voir de quelle façon une entreprise canadienne dans le domaine de l'énergie non seulement s'est établie, mais s'est grandement développée justement à Cuba, de comprendre aussi le langage économique et les façons de faire commerciales des Cubains. Ça a ses particularités, ça ne fonctionne pas avec les mêmes codes qu'on peut retrouver en Amérique du Nord.

Ceci dit, ils honorent toujours leurs engagements à ce niveau-là, et c'est d'autant plus important justement d'avoir une présence sur le terrain avec une présence québécoise sur le terrain parce que, justement, dans ces pays-là, ça pourrait être le cas dans d'autres pays où on transige un peu moins avec certains autres pays, il faut justement avoir cette intelligence du terrain, cette connaissance des façons de faire. Et ça ne se limite pas uniquement à connaître la langue ou à savoir comment s'exprimer auprès de nouveaux partenaires, mais de bien comprendre justement la dynamique locale.

Et, quand on parle de Cuba, et je pense que la ministre l'a mentionné dans ses propres mots, c'est un contexte économique, un système économique différent au nôtre et justement où les instances gouvernementales jouent un rôle primordial. Et je pense que les bienfaits, nous l'avons constaté, de la visite du premier ministre et de tous les échanges que la ministre a faits depuis maintenant plus de deux ans démontrent justement notre bonne foi et notre intérêt important à justement accompagner nos entreprises et à développer des liens solides avec Cuba.

Alors, moi, je termine en félicitant la ministre d'avoir eu cette vision, d'avoir persévéré, d'avoir travaillé avec acharnement et de pouvoir justement aujourd'hui ouvrir encore plus grandes les portes de ce marché qui est justement en attente et souhaite avoir des partenariats pour justement développer cette nouvelle page de son histoire. Félicitations, Mme la ministre!

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Mme la ministre, je vous garderais un petit 30 secondes pour remercier les gens qui vous accompagnent, qui ont travaillé fort puis qui vont sûrement travailler très fort cette année.

Mme St-Pierre : Oui. Merci, M. le Président. Je pense qu'effectivement le mot «merci» n'est pas superflu. Je veux vraiment remercier toute l'équipe parce que c'est une équipe extraordinaire, qui travaille sans relâche, qui ne compte pas ses heures et qui est là pour faire progresser le Québec et faire rayonner le Québec davantage. Alors, je suis très fière de l'équipe. Et merci de m'avoir accompagnée ce soir. Il est 10 h 30. On pourrait en parler encore plus...

Une voix : ...

Mme St-Pierre : Non? O.K.

Le Président (M. Ouellette) : Non, non. On reviendra l'année prochaine.

Mme St-Pierre : Alors, et merci beaucoup d'avoir si bien dirigé les travaux.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. Avant mon petit laïus de la fin, je veux en profiter pour remercier le secrétariat de la commission. On termine 34 heures de crédits. C'est 17 % de tous les crédits qui se passent à la Commission des institutions. Et merci au secrétaire, merci à Vicky, à Janick, à Marie-Astrid aussi, qui font un travail extraordinaire pour nous permettre de pouvoir être où on est aujourd'hui. Merci aux collègues. Je veux remercier plus particulièrement le député de Champlain et le vice-président de la commission, le député de Verchères, qui ont fait en sorte qu'on a pu être en mesure de faire les 34 heures de crédits.

Le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Adoption des crédits

Le programme 1, intitulé Affaires internationales, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Ouellette) : Sur division. Finalement, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2017-2018 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Ouellette) : En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Bonne soirée à tous et soyez prudents.

(Fin de la séance à 22 h 29)